

Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE)
Rapport de Jury
SESSION 2023

Présenté par Alexandre FALCO,
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Lozère,
Président du jury.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY | 3 |
| TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2023 | 4 |
| STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS | 5 |
| 1. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ | 6 |
| 1.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français | 6 |
| 1.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques | 13 |
| 1.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application | 17 |
| 1.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan | 23 |
| 2. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION | 35 |
| 2.1 Première épreuve orale : Leçon | 35 |
| 2.2 Deuxième épreuve orale : Entretien | 36 |
| 2.3 Troisième épreuve orale : Langue régionale (optionnelle) | 37 |
| 2.4 Épreuve facultative de langue vivante étrangère | 47 |

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY

Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles Académie de Montpellier

Le rapport de jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) vise à permettre aux candidats ajournés à la session 2023, comme à ceux qui se présenteront en 2024, de percevoir les compétences attendues aux diverses épreuves et d'en appréhender le haut niveau d'exigence.

Constituant un jalon déterminant du parcours de formation, complémentaire du processus de certification universitaire requis, le CRPE constitue un authentique acte de recrutement qui est d'une réelle sélectivité. Pour répondre aux enjeux d'une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être, il est plus que jamais nécessaire de recruter des professeurs des écoles motivés et capables de s'inscrire au plus vite dans les dynamiques collectives et les pratiques des écoles, des enseignants aux connaissances solides sur le système éducatif et ses exigences, des professeurs des écoles capables de mobiliser leur polyvalence, leurs compétences disciplinaires comme leurs connaissances sur les besoins des élèves.

On le comprend : il y a là un des leviers essentiels dont dispose notre institution pour assurer la réussite de nos élèves. La priorité donnée au premier degré depuis plusieurs années rappelle la place centrale des professeurs des écoles, au cœur de l'École et au cœur de la République : ils permettent l'acquisition par chaque élève des savoirs fondamentaux, des compétences nécessaires à leur épanouissement et la transmission des valeurs de la République. La conscience de ces enjeux est indispensable pour les candidats au CRPE et doit sous-tendre leur préparation.

Le présent rapport a pour objectif d'éclairer sur les attentes du jury dans le cadre des nouvelles épreuves. Les candidats comme les différents formateurs chargés d'accompagner la préparation au CRPE y trouveront une présentation des épreuves et de leurs corrections, des éléments sur le sens et les enjeux de chaque partie du concours et des recommandations concernant la forme, le fond ainsi que des conseils de méthode.

Je souhaite à tous celles et ceux dont le projet vise à devenir Professeur des Écoles de tirer le meilleur profit de ce rapport ainsi qu'une pleine réussite. Que cette lecture permette aux candidats de la session 2024 de renforcer leur motivation et les aide à s'interroger sur ce beau métier auquel ils veulent accéder et sur les compétences nombreuses qui en rendront l'exercice possible. Je leur souhaite une belle préparation.

Tous mes remerciements aux équipes de la DEC, aux membres du directoire, aux coordonnateurs et aux correcteurs qui ont contribué au parfait déroulement de ce concours et à la rédaction de ce rapport.

Le président du jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles

Alexandre Falco

TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2023

Articles R914-14 à R914-19 du code de l'éducation relatifs aux concours de recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat dans le premier degré ;

Décret n°90-680 du 1^{er} août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté du 9 septembre 2013 modifié relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires.

Arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales, de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat.

STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

| CRPE PUBLIC SESSION 2023 | Nombre d'inscrits | Présents aux épreuves écrites | Seuil d'admissibilité | Nombre d'admissibles | Présents aux épreuves orales | Seuil d'admission liste principale | Nombre de postes | Nombre d'admis liste principale | Nombre d'admis liste complémentaire | Seuil d'admission liste complémentaire |
|--|-------------------|-------------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------------|------------------------------------|------------------|---------------------------------|-------------------------------------|--|
| CONCOURS EXTERNE PUBLIC MONTPELLIER | 2070 | 819 | 11 | 544 | 526 | 12.81 | 279 | 279 | 80 | 11.11 |
| CONCOURS EXTERNE PUBLIC ANDORRE | 15 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | |
| CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR OCCITAN | 10 | 7 | 10.44 | 6 | 6 | 12 | 5 | 5 | | |
| CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR CATALAN | 15 | 6 | 10.25 | 5 | 5 | 14.04 | 2 | 2 | | |
| 2nd INTERNE PUBLIC | 310 | 94 | 12 | 28 | 27 | 10.53 | 14 | 14 | | |
| 3ème CONCOURS EXTERNE PUBLIC | 619 | 198 | 11.83 | 75 | 74 | 12,08 | 37 | 37 | 4 | 11.44 |
| TOTAL | 3039 | 1124 | | 658 | 638 | | 337 | 337 | 84 | |

| CRPE PRIVÉ SESSION 2023 | Nombre d'inscrits | Présents aux épreuves écrites | Seuil d'admissibilité | Nombre d'admissibles | Présents aux épreuves orales | Seuil d'admission | Nombre de postes | Nombre d'admis liste principale | Nombre d'admis liste complémentaire | Seuil d'admission liste complémentaire |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------------|-------------------|------------------|---------------------------------|-------------------------------------|--|
| CONCOURS EXTERNE PRIVÉ | 344 | 82 | 10.83 | 47 | 46 | 11.36 | 23 | 23 | 9 | 10 |
| CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF OCCITAN | 14 | 9 | 8.81 | 9 | 8 | 12.33 | 4 | 4 | | |
| CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF CATALAN | 4 | 2 | 10.88 | 2 | 2 | 13.54 | 2 | 2 | | |
| TOTAL | 362 | 93 | | 58 | 56 | | 29 | 19 | | |

1. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français

La session 2023 a vu se dérouler pour la deuxième fois la nouvelle épreuve du CRPE. La moyenne de l'épreuve écrite de Français de cette année est de 9,79.

Résultats :

| Sessions | 2022 | | 2023 |
|--|--------|--|---------|
| Nombre de copies | 903 | Nombre de copies | 1237 |
| Moyenne /20 | 10,47 | Moyenne /20 | 9,79 |
| Moyenne première partie : « Etude de la langue » /7 | 4/7 | Moyenne première partie : « Etude de la langue » /6 | 3,45/6 |
| Moyenne deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale » /4 | 2,22/4 | Moyenne deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale » /4 | 2,01/4 |
| Moyenne troisième partie : « Réflexion et développement » /9 | 4,67/9 | Moyenne troisième partie : « Réflexion et développement » /10 | 4,82/10 |

Les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

[Consulter le site devenirenseignant](#)

[Consulter l'arrêté du 25 janvier 2021](#)

1. Présentation de l'épreuve écrite :

Désormais elle prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Durée 3 heures.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2. Le cadre de référence ¹ :

Le cadre de référence des épreuves des concours externes, troisièmes concours et seconds concours internes de recrutement de professeurs des écoles **est celui des programmes de l'école primaire**. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

¹ Référence du site « devenir enseignant » <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157967/programmes-crpe-session-2022.htm>

Le programme de l'épreuve est constitué :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4.
- De la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique ([BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#)).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

3. Le texte support :

L'extrait tiré de l'incipit du roman de Clara Dupont-Monod *S'adapter* était d'une facture simple, mais certains passages demandaient une lecture plus attentive, en raison de l'implicite qu'il fallait décrypter pour saisir toute la beauté et subtilité du texte.

Un jour, dans une famille, est né un enfant inadapté. Malgré sa laideur un peu dégradante, ce mot dirait pourtant la réalité d'un corps mou, d'un regard mobile et vide. « Abîmé » serait déplacé, « inachevé » également, tant ces catégories évoquent un objet hors d'usage, bon pour la casse. « Inadapté » suppose précisément que l'enfant existait hors du cadre fonctionnel (une main sert à saisir, des jambes à avancer) et qu'il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais y prenant part malgré tout, telle l'ombre au coin d'un tableau, à la fois intrusive et pourtant volonté du peintre.

Au départ, la famille ne discerna pas le problème. Le bébé était même très beau. La mère recevait des invités venus du village ou des bourgs environnants. Les portières des voitures claquaient, les corps se déplaient, risquaient quelques pas chaloupés. Pour arriver jusqu'au hameau, il avait fallu rouler sur des routes minuscules et sinueuses. Les estomacs étaient retournés. Certains amis venaient d'une montagne toute proche, mais ici, « proche » ne voulait rien dire. Pour passer d'un endroit à un autre, on devait monter puis redescendre. La montagne imposait son roulis. Dans la cour du hameau, on se sentait parfois cerné par des vagues énormes, immobiles, mousseuses d'une écume verte. Lorsque le vent se levait et qu'il secouait les arbres, c'était un grondement d'océan. Alors la cour ressemblait à une île protégée des tempêtes.

Elle s'ouvrait par une épaisse porte en bois, rectangulaire, plantée de clous noirs. Une porte médiévale, disaient les connaisseurs, probablement fabriquée par les ancêtres qui s'étaient installés en Cévennes depuis des siècles. On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures lorsque la route étroite devenait petit pont et qu'apparaissait la terrasse de la première maison qui donnait sur l'eau. Derrière elle, en enfilade, se tenait l'autre maison, où était né l'enfant, nantie de la porte médiévale dont la mère avait ouvert les deux battants afin d'accueillir les amis et la famille. Elle proposait du vin de châtaignes que la petite assemblée buvait, extatique, dans l'ombre de la cour. On parlait doux pour ne pas brusquer l'enfant si sage dans son transat. Il sentait bon la fleur d'oranger. Il semblait attentif et tranquille. Il avait les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Un bébé de la région, qui lui appartenait. Les montagnes ressemblaient à des matrones veillant sur le transat, les pieds dans les rivières et le corps nappé de vent. L'enfant était accepté, semblable aux autres. Ici les bébés avaient les yeux noirs, les vieux étaient minces et secs. Tout était dans l'ordre.

Clara Dupont-Monod, *S'adapter*, 2021

4. Remarques du jury et points de vigilance

a. Etude de la langue (6 points).

Le jury a apprécié chez les candidats la capacité à rédiger cette partie du devoir de manière claire et structurée, en présentant notamment des réponses sous forme de tableaux.

En revanche, une grande disparité a été observée par la plupart des correcteurs entre :

- des candidats qui semblent avoir bénéficié d'une solide préparation au concours, qui maîtrisent les notions grammaticales et la terminologie ;
- des candidats qui présentent d'importantes lacunes et dont les réponses souffrent de confusions ou d'approximations, quand elles ne sont pas totalement erronées.

Il est nécessaire pour les candidats de connaître les programmes et de s'approprier la terminologie grammaticale de référence que l'on peut télécharger sur le site Eduscol « Etude la langue », ainsi que le volume 2 intitulé *La grammaire du français du CP à la sixième* :

➤ <https://eduscol.education.fr/328/francais-au-cycle-4-etude-de-la-langue>

De plus, il est conseillé aux candidats d'être plus rigoureux dans la lecture des consignes et de répondre strictement aux éléments demandés.

Question 1 : Dans le premier paragraphe, identifiez les temps et modes des verbes conjugués mis en caractères gras ci-dessous, et justifiez leur emploi. « *Un jour, dans une famille, **est né** un enfant inadapté. Malgré sa laideur un peu dégradante, ce mot dirait pourtant la réalité d'un corps mou, d'un regard mobile et vide. « Abîmé » **serait** déplacé, « inachevé » également, tant ces catégories évoquent un objet hors d'usage, bon pour la casse. « Inadapté » suppose précisément que l'enfant **existait** hors du cadre fonctionnel (une main **sert** à saisir, des jambes à avancer) et qu'il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais y prenant part malgré tout, telle l'ombre au coin d'un tableau, à la fois intrusive et pourtant volonté du peintre.* » (lignes 1 à 7)

Cette première question consistait à identifier les temps et les modes des verbes conjugués ainsi qu'à justifier leur emploi.

Des erreurs de temps et de modes ont été observées :

- le conditionnel est encore considéré comme un mode par bon nombre de candidats ; il est rappelé que le conditionnel fait partie des temps de l'indicatif pour des raisons morphologiques et sémantiques (variante du futur dans un contexte au passé) ;
- des confusions ont été faites entre le conditionnel présent « serait » et l'imparfait, ou encore certains candidats ont identifié « serait déplacé » comme un temps composé alors que le participe passé a ici un emploi adjectival.

C'est surtout l'identification des valeurs qui a posé problème. Les valeurs temporelles, modales ou aspectuelles des temps ne sont pas suffisamment maîtrisées or ces connaissances sont importantes pour analyser les significations d'un texte. Pour le passé composé, le lien avec le présent n'a pas toujours été mentionné. La valeur de l'imparfait a été interprétée comme une action de second plan sans qu'il n'y ait de verbe au passé simple pour exprimer une action de premier plan.

Question 2 : Délimitez les propositions qui forment cette partie de phrase complexe et précisez la manière dont elles sont reliées. « *On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures lorsque la route étroite devenait petit pont...* » (lignes 19 à 21)

Dans la deuxième question, il était demandé aux candidats de délimiter les propositions dans une phrase complexe et de préciser la manière dont elles sont reliées.

Force est de constater que beaucoup de candidats ont été en difficulté sur cette question. La structure de la proposition organisée autour d'un verbe conjugué est mal maîtrisée, comme en témoignent les nombreuses erreurs de découpage syntaxique. La première proposition a notamment été segmentée en plusieurs parties, délimitées par l'adverbe « puis » et les virgules. De plus, on a pu constater des confusions entre coordination, juxtaposition et subordination ainsi que des erreurs sur la nature des propositions alors que celle-ci ne leur était pas demandée (proposition principale/ indépendante, subordonnée complétive/circonstancielle etc.).

Question 3 : Dans la phrase suivante précisez la nature, la fonction et le référent des pronoms en caractères gras.

- *...il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais y prenant part...* (lignes 5 à 6)

• *Derrière elle, en enfilade, se tenait l'autre maison, où était né l'enfant, nantie de la porte médiévale dont la mère avait ouvert les deux battants afin d'accueillir les amis et la famille. (lignes 22 à 24)*

La troisième question consistait à identifier la nature, la fonction et le référent de pronoms. Concernant la nature des pronoms, « y » n'a pas été correctement identifié comme pronom adverbial : la particularité des pronoms adverbiaux est d'intégrer une préposition, ils sont l'équivalent syntaxique d'un groupe prépositionnel (« prenant part **aux** autres vies »).

S'agissant des fonctions, la fonction complément du nom a posé problème et un manque de précision a été relevé dans plusieurs copies qui ne mentionnent pas le nom et/ou le verbe à partir duquel se déterminent les fonctions grammaticales.

Question 4 : Réécrivez ce passage en mettant les sujets au masculin pluriel : « *Il sentait bon la fleur d'orange. Il semblait attentif et tranquille. Il avait les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Un bébé de la région, qui lui appartenait.* »

La quatrième question consistait à réécrire un passage en mettant les sujets au masculin pluriel. Cette question a été la mieux réussie par les candidats. Toutefois quelques erreurs ont été relevées sur :

- l'adverbe « bon » qui a été accordé comme un adjectif au pluriel ;
- le pronom « lui » remplacé par « leur » ou encore le déterminant possessif « leurs »
- l'absence d'accord au pluriel du verbe « appartenir » : l'antécédent du pronom relatif semble ne pas avoir été correctement repéré (accord de proximité avec « la région »).

Question 5 : Dans la proposition suivante : « *Il avait fallu rouler sur des routes minuscules et sinueuses* » (ligne 11)

a. Indiquez la nature et la fonction de « minuscules » et « sinueuses ».

b. Réécrivez cette proposition en utilisant une expansion du nom d'une autre nature.

Dans la cinquième question, il était demandé aux candidats d'identifier la nature et la fonction d'expansions du nom puis de leur substituer des expansions d'une autre nature. La question a été globalement réussie : la nature de l'adjectif et la fonction épithète du nom sont maîtrisées dans l'ensemble. Parmi les erreurs observées, on relève la fonction d'épithète détachée ou d'apposition pour l'adjectif « sinueuses » ainsi que la réécriture de la proposition avec d'autres adjectifs épithètes.

b. Lexique et compréhension lexicale (4 points).

Cette partie demande aux candidats de maîtriser une terminologie spécifique liée soit à la morphologie lexicale, soit aux procédés stylistiques de l'analyse littéraire. Il est ensuite attendu un commentaire succinct qui exige de passer du relevé linguistique à l'interprétation.

Certains candidats, mais trop peu, maîtrisent la terminologie et connaissent la méthodologie du commentaire. De nombreuses copies sont restées dans la paraphrase et ont fait état d'erreurs de compréhension. Il est conseillé aux candidats de faire des liens entre les questions lorsque cela est possible.

1. Analyser la formation et le sens des adjectifs « inadapté » et « inachevé ».

La question a été globalement comprise et les résultats ont été convenables dans l'ensemble. L'analyse de la formation des adjectifs a été réussie en particulier le repérage du préfixe négatif ; le sens des mots a été bien compris. En revanche, l'identification du radical s'est avérée plus confuse.

Des copies présentent un manque de terminologie (préfixe privatif), une confusion (suffixe / préfixe) ou une absence d'identification du participe passé.

2. Dans le premier paragraphe, comment ces adjectifs caractérisent-ils le discours porté sur l'enfant ?

La question sur la caractérisation du discours porté sur l'enfant s'est révélée moins réussie. Certains candidats ne semblent pas avoir compris l'attendu de cette question, d'autres n'y ont pas répondu. Les candidats n'ont pas toujours développé leur réponse ou n'ont pas su exploiter la première partie de la question II 1a pour répondre.

Par ailleurs, le texte lui-même a été souvent mal compris ; le jury a pu noter des contresens, une compréhension partielle ou une sur-interprétation chez certains candidats. Les difficultés principales ont

porté sur la confusion auteur / narrateur et le jugement de valeur péjoratif associé à tort au narrateur par certains candidats.

3. Dans le deuxième paragraphe, commentez l'emploi du lexique sur la mer

Cette question a été très partiellement réussie. En effet, les candidats ont bien cité le texte pour justifier leur réponse, mais le vocabulaire de l'analyse littéraire (polysémie, champ lexical, métaphore filée, comparaison, etc.) n'est visiblement pas assez maîtrisé. L'interprétation est souvent absente, se résume à de la paraphrase ou présente parfois des erreurs.

Globalement, les candidats décrivent mais n'interprètent pas. Ils n'ont pas assez cherché à s'interroger sur l'effet que les choix lexicaux de l'auteur produisent sur le lecteur.

c. Réflexion et développement (10 points).

Pour rappel : Le temps imparti ne permet pas d'exiger des candidats une composition type dissertation. Une réflexion structurée en plusieurs paragraphes, amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers, peut répondre aux attentes, quand elle est en outre rédigée dans une langue correcte.

Plusieurs recommandations peuvent être formulées pour maximiser les chances de succès.

- Pour commencer, l'organisation des idées s'avère être un point crucial. Les candidats doivent structurer leur pensée de façon claire et cohérente. Cela nécessite une définition précise de la problématique à traiter et l'élaboration d'un plan solide, permettant de guider le développement de leurs idées.

Ainsi, le libellé du sujet « à la lumière du texte » était à observer avec vigilance. De fait, il n'était pas demandé de consacrer une partie spécifique à l'analyse du texte. Néanmoins, on attendait que le texte de Clara Dupond-Monod soit convoqué à bon escient, au fil d'un propos structuré.

Quant à la consigne, « vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme », elle appelait une réflexion nuancée. Il s'agissait de se questionner sur la notion même de norme et de la mettre en parallèle avec la construction d'un individu particulier, unique.

- Par ailleurs, le recours à des références culturelles pertinentes pour étayer les arguments est fortement recommandé. Ces dernières, en conjonction avec une exploitation adaptée du texte initial, permettent d'enrichir l'analyse et de conférer une certaine crédibilité à l'argumentation. Néanmoins, les candidats doivent s'abstenir de se limiter à de simples constats. Il est préférable de privilégier des questionnements pertinents qui permettent d'approfondir la réflexion. De plus, une expression soignée, respectant les règles grammaticales et orthographiques, est attendue. Les exemples choisis doivent témoigner d'originalité et de pertinence, tout en évitant les clichés et les références inappropriées.

Dans le contexte spécifique du CRPE, établir des liens avec le milieu scolaire peut enrichir la réflexion. Les candidats sont donc encouragés à intégrer dans leur réflexion des éléments en relation directe avec l'éducation (fonctionnement du système éducatif, compétences professionnelles du Professeur des Ecoles, politique éducative du pays, école inclusive...)

- Enfin, le respect des consignes et des attentes du jury est impératif. Une compréhension claire des directives de l'épreuve et une présentation structurée et conforme sont des éléments déterminants pour réussir cette partie de l'examen. Éviter certaines erreurs, telles que l'utilisation non exploitée de références, un langage familier ou des erreurs de syntaxe, permet de se démarquer de manière positive.

Traitement du sujet :

Ce sujet, volontairement ouvert, invitait à interroger toutes sortes de normes : norme sociale, sociétale, individuelle... sans le limiter à la question du handicap. Il permettait de sonder la place que tiennent celles-ci dans la construction et la vie de l'individu.

Voici quelques pistes :

- La norme peut se définir comme un « **principe directeur qu'on tire de l'observation du plus grand nombre** », « **état habituel, régulier conforme à la majorité des cas** », « **le type le plus fréquent étant considéré comme idéal avec jugement de valeur** », ou encore « **règle, principe auquel on doit se référer pour juger ou agir** » (définitions du CNRTL).

- **La norme est indispensable à la société. Elle construit.**
- Toute société est fondée sur des normes, des lois, des règlements qui permettent de vivre ensemble.
 - ✓ Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, constitution, code civil, règlement intérieur, mais aussi normes de sécurité, de construction ...
 - ✓ Normes informelles et sociales pour appartenir à un groupe, être reconnu et accepté.
- L'individu est plus ou moins modelé par des références qui incarnent une norme
 - ✓ Des personnages issus de fictions (séries, cinéma, littérature...) peuvent jouer sur la construction de personnalités.
 - ✓ Des personnalités peuvent influencer sur l'individu, imposer leur norme. 8

- **La norme peut révéler, par effet de contraste, l'individu.**
 - Les héros, les grandes figures sortent souvent de la norme : Roland, Jeanne d'Arc, Napoléon, De Gaulle, Gandhi, Armstrong, Pasteur...
 - Dans la réalité, les héros du quotidien qui affrontent des situations hors normes sont nombreux comme les pompiers ou les soignants et peuvent fluctuer selon les époques. Ainsi, lors du confinement, les soignants ont été élevés au rang de héros nationaux.
 - L'individu extra-ordinaire peut susciter une fascination.

- **La norme peut étouffer l'individu.**
 - Poids de l'éducation qui dans certains cas peut nuire à l'épanouissement de l'individu.
 - Poids des normes sociétales : modèles de vie, modèles professionnels qui influencent parfois inconsciemment nos choix.
 - Poids des normes dans la création artistique relayé par les critiques et le public.

- **La norme peut rejeter l'individu et être violente.**
 - L'individu qui échappe aux normes par son physique ou son mode de vie : les personnes en situation de handicap, les personnes considérées comme trop grosses, grandes, petites...
 - L'individu qui échappe aux normes locales par sa culture : exemple du racisme
 - Les dystopies du XXe et XXIe siècle illustrent une des formes les plus radicales de violence liée à l'établissement d'une norme politique : 1984 de Orwell, Fahrenheit 451 de Bradbury, Le Meilleur des mondes d'Huxley, La Servante écarlate de Margaret Atwood...L'histoire et l'actualité regorgent d'exemples d'imposition violente d'une norme à l'ensemble d'une population.

La fréquentation régulière des textes, qu'ils soient littéraires ou non, **l'ouverture à la culture** dans toutes ses dimensions, mais aussi un **intérêt porté à l'actualité** peuvent sans aucun doute consolider la préparation des candidats.

En outre, **l'entraînement régulier en temps limité** permettra à chacun de déployer sa capacité à interpréter un texte littéraire mais aussi à développer un plan, en utilisant à bon escient les outils de

rédaction (insertion de citations commentées et analysées, usage des transitions et des connecteurs logiques, construction des paragraphes, etc.).

Enfin, les candidats ne doivent pas négliger **le temps de relecture** afin de corriger les erreurs de syntaxe, de lexique ou d'orthographe qui ne sauraient être tolérées en grand nombre dans le cadre d'un concours de recrutement d'enseignants.

1.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques

L'épreuve de mathématiques du concours CRPE est définie, ainsi que les autres épreuves du concours, par l' « [arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles](#) ».

Le format actuel est en place depuis la session 2022. L'épreuve est d'une durée de 3 heures, et est composée d'au moins trois exercices indépendants.

En 2022, l'épreuve était constituée de 5 exercices. L'épreuve de 2023 comportait 6 exercices.

Quelques remarques :

- Jusqu'à la session 2022, la troisième partie de l'épreuve écrite évaluait les connaissances des candidats en didactique de la discipline. Depuis 2022, ces questions ne font plus l'objet d'une partie propre dans l'épreuve écrite, et sont évaluées d'une épreuve orale lors de la phase d'admission.
- La répartition des points entre exercices n'est pas indiquée sur le sujet.
- Une note inférieure ou égale à 5 sur 20 est éliminatoire.
- La qualité de la rédaction, de la maîtrise de la langue et la présentation sont prises en compte dans le barème et peuvent entraîner des points de pénalité.

Comme précisé dans la définition de l'épreuve, il s'agit de vérifier que le candidat maîtrise les **connaissances nécessaires à l'enseignement des programmes de l'école primaire**. De plus, « *Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.* ».

Plus précisément, le programme de l'épreuve de mathématiques est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4,
- de la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Il est également précisé que « *Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.* »

1. Éléments statistiques

- 1231 candidats ont composé, ce qui représente une augmentation de 37% par rapport à 2022 (avec 897 candidats).
- La moyenne de l'épreuve est **13,16**, alors qu'en 2022 elle était de 11,09. On peut noter que la moyenne de 2023 est proche de la moyenne habituelle à l'épreuve pour l'académie depuis quelques années, à l'exception de 2022, comme le montre le tableau suivant :

| Année | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---------|-------|-------|-------|-------|--------------|
| Moyenne | 13,29 | 13,58 | 13,48 | 11,09 | 13,16 |

- La note médiane est 14 : 50% des candidats ont une note supérieure ou égale à 14.
- 68 candidats, soit 5,5% du nombre total, ont eu **une note éliminatoire**. Là encore, on note une nette amélioration par rapport à la session précédente, où 10% des notes étaient inférieures ou égales à 5 sur 20.

- 173 copies, soit 14%, ont été sanctionnées pour insuffisance dans la maîtrise de la langue ou dans la présentation de la copie (pénalité d'au maximum 1 pt). Plus précisément :

| | | | | | |
|--|------|------|-------|------|-------|
| Pénalisation | tous | -1 | -0,75 | -0.5 | -0.25 |
| Nombre de copies | 173 | 3 | 5 | 37 | 128 |
| Pourcentage | 14% | 0,2% | 0,4% | 3% | 10% |
| Pourcentage relatif (par rapport à l'ensemble des copies pénalisées) | 100% | 2% | 3% | 21% | 74% |

On voit donc que les trois quarts des copies sanctionnées l'ont été au maximum pour – 0,25.

- 434 copies, soit 35% ont été sanctionnées pour insuffisance dans la qualité de la syntaxe et de la rigueur mathématiques (pénalité d'au maximum 1 pt). Plus précisément :

| | | | | | |
|--|------|------|-------|------|-------|
| Pénalisation | tous | -1 | -0,75 | -0.5 | -0.25 |
| Nombre de copies | 434 | 7 | 12 | 70 | 345 |
| Pourcentage | 35% | 0,5% | 1% | 6% | 28% |
| Pourcentage relatif (par rapport à l'ensemble des copies pénalisées) | 100% | 2% | 2,8% | 16% | 79% |

Si le nombre de copies sanctionnées peut paraître important (1/3 des copies environ), on notera que près de 8 sur 10 l'ont été pour une pénalité d'au maximum 0,25.

- Résultats aux exercices

| | Ex1 | Ex2 | Ex3 | Ex4 | Ex5 | Ex6 |
|-----------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Barème | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 5,5 | 3,5 | 3,5 |
| Moyenne | 2,1 | 1,5 | 1,7 | 3,7 | 2 | 2,9 |
| Rapport moyenne/total | 84% | 60% | 68% | 67% | 57% | 83% |

L'exercice le moins réussi est donc l'exercice 5, et les mieux réussis les exercices 1 et 6.

2. Remarques et conseils généraux

- **Sur la présentation** : quelques copies restent insuffisamment soignées (écriture négligée, excès de ratures, résultats non mis en valeur, questions mal identifiées...). Cela étant, le jury a noté un effort sensible de la plupart des candidats sur le soin apporté à leur copie, et une attention portée par la grande majorité des candidats sur la présentation et sur la lisibilité de leur production. Cela facilite le travail du correcteur, mais atteste d'abord de l'attention que porte le candidat à la communication, compétence nécessaire dans l'exercice de du métier d'enseignant auquel il prétend.

Rappelons quelques conseils de présentation et rédaction : bien séparer les différentes questions ; expliciter les raisonnements et les calculs utiles ; ne pas utiliser de symboles mathématiques dans des phrases rédigées en français ; répondre aux questions par des phrases complètes.

Sur la maîtrise de la langue : le jury a également noté et apprécié l'attention portée par la plupart des candidats à la qualité de l'expression et à la maîtrise de la langue, et de fait peu de copies ont été pénalisées sur ce point (voir statistiques plus haut).

On peut relever cependant quelques fautes d'orthographe récurrentes, qui se retrouvent année après année : hypothénuse plutôt qu'hypoténuse ; équilatéraux plutôt qu'équilatéraux, confusion entre les terminaisons é ou er...

- **Sur le plan de la qualité de la rédaction mathématique** : trop de candidats font des erreurs de notation qui, loin d'être anecdotiques, peuvent révéler une mauvaise appréhension ou assimilation de concepts fondamentaux. Citons par exemple :
 - **La confusion entre un segment et sa longueur**, et donc entre les écritures $[AB]$ et AB (on trouvera par exemple sur de nombreuses copies des écritures du type $[AB] = 6\text{cm}$).
 - Une utilisation erronée du **symbole « = »**, pourtant central en mathématiques. C'est par exemple le cas dans des enchaînements d'égalités fausses, du type « $4 \times 3 = 12 + 2 = 14$ ».
 Cela a été en particulier remarqué dans l'exercice 2, où on trouve trop souvent des erreurs du type « $55 = 1/6$ » montrant également une confusion entre fraction et proportion.
 - Une confusion entre **le signe = et le signe \approx** , qui peut souligner une mauvaise compréhension des objets mathématiques que sont les décimaux, les rationnels, les irrationnels... On trouvera par exemple des erreurs du type « $1/3 = 0,33$ » ou $\pi = 3,1415926$ (le fait de mettre toutes les décimales données sur l'affichage de la calculatrice ne rend pas l'égalité vraie).

3. Remarques sur les exercices

L'exercice 1 s'appuyait sur le théorème de Pythagore et sa réciproque, et sur le lien entre vitesse, distance et durée.

La première question demandait l'utilisation de la réciproque du théorème de Pythagore, et un trop grand nombre de candidats a utilisé par erreur le sens direct (il s'agissait en effet de démontrer qu'un angle était droit, alors que le théorème de Pythagore s'utilise dans le cas où on sait que le triangle étudié est rectangle). Certains ont voulu utiliser le théorème de Thalès : si l'allure de la figure pouvait (grossièrement) y faire penser, il n'y avait pas ici de droites parallèles nécessaires à l'utilisation de ce théorème. Au final, seuls 757 candidats, soit 61%, ont eu le total des points sur cette question, portant pourtant sur une notion emblématique du collège.

Concernant la dernière question, on relèvera la difficulté de certains candidats à convertir des heures exprimées en écriture décimale en heures/minutes (en écrivant par exemple $2,57\text{h} = 2\text{h}57$ minutes), qui est pourtant un attendu de fin de CM2. Cette question a été réussie par 811 candidats, soit 66% des candidats.

L'exercice 2 portait sur des calculs de fractions, et sur la mise en équation d'une situation numérique.

Assez abstrait, il est celui qui a posé le plus de difficultés aux candidats, et révélé des problèmes de maîtrise de notions essentielles telles que :

- Manipuler des fractions : certains préfèrent travailler avec des valeurs décimales approchées, amenant au bout de compte à un résultat faux.
- Manipuler des expressions littérales notamment quand il s'agit d'exprimer en fonction de s et de poser et résoudre une équation (dont de plus les paramètres sont des rationnels).

Ainsi, seulement 29% des candidats ont réussi la question 2. (exprimer la part de chacun en fonction de s).

L'exercice 3 faisait référence à l'utilisation d'un logiciel de type Scratch.

Bien qu'assez classique, il a mis en évidence certaines difficultés pour l'essentiel liées à la maîtrise insuffisante de l'algorithmique et de l'outil informatique. Ainsi, seulement 445 copies (36%) ont réalisé la figure exacte à la question 2. : dans cette question, notons que c'est principalement la position relative des triangles qui a mis en difficulté les candidats.

On soulignera par ailleurs que de trop nombreux candidats ont confondu hexagone et pentagone.

Il nous semble nécessaire de rappeler aux candidats la nécessité de se familiariser davantage avec les outils type Scratch et avec l'écriture et la manipulation d'algorithmes.

L'exercice 4 était divisé en deux parties : la première partie porte pour l'essentiel sur la géométrie plane (calcul de distances et d'aires de triangles et de disques). La seconde se réfère pour l'essentiel aux notions de proportionnalité et pourcentage.

La question B.1. était probablement la plus difficile du sujet : elle a été traitée par 93% des candidats, mais n'a été réussie que par 183 (15%). La plupart des candidats ont mal interprété la question, et calculé 55% de la masse de fraise, alors que la masse de sucre devait être 55% de la masse totale. De fait la résolution était délicate et demandait une très bonne maîtrise de la mise en équation de la situation.

La partie B a été globalement réussie (hormis la question 1, voir plus haut). Dans la partie A, parmi les difficultés rencontrées dans cet exercice, on notera en particulier :

- Beaucoup d'erreurs dans le tracé de la figure à l'échelle 1/80 (réussie par 42% des candidats), liées à des erreurs dans les calculs des distances à l'échelle. Cela relève pourtant de compétences travaillées dès le cycle 3.
- La formule donnant l'aire d'un disque semble méconnue par de trop nombreux candidats. Par ailleurs, par étourderie ou mauvaise lecture, un nombre non négligeable de candidats a oublié qu'il s'agissait d'un demi-disque et qu'il fallait donc diviser l'aire par 2.

Le cinquième exercice portait sur la construction d'une frise chronologique dans une salle de classe.

Si les questions calculatoires ont été globalement bien traitées, on constate de nombreuses erreurs dans les questions portant sur le tableur. En effet, seulement 20% des candidats ont proposé une formule correcte à la question 3.a, et 340, soit 28%, n'ont pas répondu à cette question.

On ne peut qu'encourager les candidats à avoir une plus grande familiarité avec le tableur, dont la présence dans les programmes de cycle 4 et dans les épreuves du CRPE est systématique depuis de nombreuses années.

Le sixième et dernier exercice prenait appui sur un tableau à double entrée à compléter, amenant à des calculs de probabilités simples.

Il y a peu de commentaires à faire sur cet exercice, globalement réussi (2,9 de moyenne sur 3,5). Pour l'essentiel, il a été reproché aux candidats de garder des fractions non simplifiées alors que l'énoncé demandait des réponses sous forme de fractions irréductibles.

1.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat avait le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique ;
- Arts.

1. L'épreuve de Sciences et technologie

Le dossier proposé est composé de trois parties qui s'intitule « A la chasse aux moustiques ». A travers ces documents, le candidat est amené à mener une réflexion et répondre à trois questions différentes : Quelles sont les spécificités du moustique tigre, quels sont les risques liés à sa présence et comment lutter efficacement contre sa prolifération ?

La première partie « Connaitre le moustique tigre » est constituée de photographies de moustiques, d'un schéma légendé d'un moustique, d'une clé de détermination simplifiée de trois moustiques, de représentations du moustique tigre et enfin d'un texte sur les phases de développement du moustique tigre.

La deuxième partie « Le moustique tigre : vecteur de maladies » est constituée d'un texte issu de publication de l'institut Pasteur ainsi que des cartes de France illustrant le pourcentage de communes colonisées par le moustique tigre par département ainsi que des cartes de France métropolitaine illustrant le niveau du taux d'incidence du Covid 19.

La troisième partie « lutter contre moustique tigre » regroupe des données numériques scientifiques dans un tableau ainsi que des descriptif d'objets vendus dans le commerce pour lutter contre les moustiques. Ce dossier constitué de documents de types et de formes variés conduit le candidat à répondre à 24 questions qui demandent la mobilisation de compétences différentes :

- Réaliser des calculs simples à partir de données prélevées ;
- Lister le matériel nécessaire à la réalisation d'un protocole ;
- Restituer des connaissances propres ;
- Lire les données fournies dans un tableau, les analyser et les interpréter ;
- Proposer des pistes de réalisation avec une classe ;
- Utiliser des connaissances scientifiques pour justifier, démontrer un phénomène ;
- Analyser des productions d'élèves et proposer des remédiations ;
- Elaborer des écrits de synthèse pour un jury, pour des élèves.
- Equilibrer une équation chimique

a. Les points forts et points faibles dans les copies

Lors de la correction des copies de cette épreuve, le jury a pu apprécier les capacités des candidats à lire et analyser les documents proposés. Par ailleurs, ils ont fait preuve d'un esprit critique et de synthèse qui permet d'observer des réponses claires, précises et argumentées. L'ensemble de ces points a fait l'objet d'une valorisation par le jury.

Si la qualité rédactionnelle a été soulignée par les membres du jury, la qualité orthographique des copies a été pointée comme étant une problématique récurrente. De très nombreuses erreurs basiques ont été soulignées (accord Sujet-Verbe, accord Déterminant-Nom, orthographe lexicale). En outre, des imprécisions lexicales liées au vocabulaire scientifique propre au sujet ou à la discipline (métamorphose, corrélation/causalité...) peuvent conduire les élèves à des confusions de sens.

Il est à noter que les candidats proposent des pistes pédagogiques, pour faire classe, nombreuses et variées. Pour autant, celles-ci sont bien souvent irréalistes, irréalisables et ne reposant sur aucun protocole scientifique. Il serait nécessaire de resituer les propositions dans une pratique de classe avérée.

Par ailleurs, la correction des copies montre un manque important de connaissances de base sur le sujet donné. Ainsi, les attributs des insectes, les connaissances liées au liquide circulateur des moustiques sont méconnus des candidats.

Des écueils récurrents ont été observés par plusieurs jurys :

- un manque de précision dans l'utilisation des termes scientifiques
- les connaissances en technologie (programmation) sont lacunaires
- la démarche scientifique est parfois parcellaire
- confusion entre corrélation et causalité

b. Conseils aux candidats

Les membres du jury de l'épreuve d'application de sciences et Technologie souhaitent apporter quelques conseils aux candidats :

- Prendre le temps de bien lire toutes les questions d'une même partie, les relire si besoin pour s'assurer de leur compréhension et prendre en compte les termes précis utilisés. Bien souvent, des liens existent entre les questions qui constituent un cheminement de pensées.
- Consolider les connaissances de base en Sciences et Technologie
- S'appuyer sur les documents proposés pour réaliser les séances.
- Rédiger des réponses afin qu'elles soient claires, précises, structurées et rigoureuses.
- Proposer des activités pragmatiques, réalistes et réalisables, à effectuer avec les élèves selon le niveau d'enseignement.
- Réserver un temps de relecture orthographique de la copie.

2. L'épreuve d'Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique

Le sujet est composé d'un dossier en histoire et d'un dossier en géographie.

Le dossier proposé en histoire était composé de 4 documents et invitait les candidats à en choisir un ou deux pour préparer une séance concernant « L'âge industriel en France », précisément autour du sujet d'étude « le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin ».

Il a conduit les candidats à une réflexion didactique et pédagogique afin de présenter d'abord les objectifs notionnels relatifs à ce thème, les compétences visées et, dans un deuxième temps, d'exploiter le ou les deux documents retenus. On attendait des candidats qu'ils proposent une séance d'apprentissage structurée précisant l'entrée dans la séance, les modalités d'apprentissage choisies, les tâches des élèves...

Les documents étaient diversifiés :

- un extrait du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), programme d'histoire, thème : l'âge industriel en France ;
- une photographie « Atelier de confection en haute-couture à Paris » dans Les créateurs de la mode, 1910 ;
- un extrait d'un ouvrage « Femmes et enfants, cheilles ouvrières », dans L'Age industriel. 200 ans de progrès et de catastrophes, L'Histoire, Les Collections, n° 91, avril-juin 2021 ;
- un extrait de manuel, CM2, Histoire et histoire des arts Géographie EMC, Hatier 2019.

Les candidats ont pu réfléchir aux changements induits par la révolution industrielle dans la population française entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} à savoir :

- les nouveaux modes et lieux de production : une mécanisation de plus en plus importante ;
- les changements sociaux : création de la classe ouvrière, travail des femmes et des enfants, condition de travail.

Le dossier proposé en géographie conduisait à une réflexion didactique et pédagogique pour préparer une séquence d'apprentissage intitulée « Se déplacer au quotidien en France » et détailler l'une des séances de cette séquence.

Le corpus était composé de 8 documents de nature différente (extraits de programmes, articles d'opinion, photographie, plan urbain...).

A partir de celui-ci, les candidats ont été amenés à réfléchir d'abord à la séquence d'apprentissage en précisant les notions associées à la thématique et notamment :

- la notion de mobilité quotidienne qui devait être définie.
- les notions relatives aux usages et aux besoins, en évoquant les déplacements associés à la vie quotidienne (travail, loisirs, etc.).
- les notions relatives aux moyens des déplacements (transports publics ou privés) et aux infrastructures mobilisées au quotidien pour se déplacer : plusieurs documents illustrent les uns et les autres.

Exemple : Le document 2 mettait en évidence plus particulièrement les différents motifs des déplacements, les mobilités pendulaires (ou « migrations pendulaires ») ou triangulaires.

Il était attendu des candidats qu'ils précisent également les objectifs d'apprentissage et les compétences visées de la séquence d'apprentissage, et qu'ils présentent la structure générale de celle-ci (nombre et titre des séances) ainsi que les documents exploités.

L'intitulé attendu des séances de la séquence d'apprentissage pouvait laisser apparaître une progression.

Exemple :

- Titre de la séquence : Les transports du quotidien
- Séance 1 : mise en place d'une problématique : « *Comment les élèves de la classe se rendent à l'école chaque jour ?* ».
- Séance 2 : les moyens de transports et infrastructures utilisés dans l'environnement proche de l'école.
- Séance 3 : étude d'autres infrastructures et d'autres moyens de transports (à partir du document 5).
- Séance 4 : les enjeux liés aux problématiques du développement durable, la notion de mobilité douce et les difficultés de mise en œuvre de celle-ci (à partir des documents 3, 4, 7, 8).

Les objectifs attendus dans l'exploitation pédagogique devaient porter sur :

- L'étude du concept de mobilité à travers des exemples concrets.
- L'approfondissement de savoir-faire : lire et comprendre des plans, des schémas ; réaliser des croquis avec codage (légende)...

On attendait des candidats des compétences bien spécifiques concernant l'aménagement de l'espace, la compréhension et le choix des documents, la pratique de différents langages en géographie.

a. Les points forts et points faibles dans les copies

Les corpus ont été compris bien que la question autour de la définition de la mobilité pendulaire ait été plus problématique. Une analyse des documents proposés permettant aux candidats de lier description, enjeux et intérêts pédagogiques a été appréciée car reflétant une bonne compréhension de ceux-ci et la capacité des candidats à se projeter dans le cadre scolaire. Par ailleurs, il s'agissait d'être précis quant à la nature des documents et leur source.

D'un point de vue méthodologique, les correcteurs soulignent l'importance d'une bonne lecture des dossiers ainsi que la nécessité d'une syntaxe et d'une orthographe correctes. Le soin apporté à la présentation prend toute son importance particulièrement dans les volets pédagogiques : l'usage de tableaux, de titres sous titres aident les candidats à structurer davantage leurs propos.

Pour ce qui relève des parties à dominante pédagogique, les correcteurs ont apprécié les productions structurées et cohérentes permettant aux candidats de faire état d'une bonne maîtrise des concepts de différenciation, de mise en activité des élèves, de dispositifs et intégrant une évaluation. Une vigilance particulière est à apporter quant à la différenciation entre objectifs et compétences.

b. Conseils aux candidats

Les membres du jury de l'épreuve d'application d'Histoire et géographie souhaitent apporter quelques conseils aux candidats :

- Renforcer les connaissances des programmes et de la didactique en histoire et en géographie
- Bien lire les documents
- Structuration des réponses par l'usage de tableaux, de titres et sous-titres.

3. L'épreuve d'Arts

Le sujet est constitué de deux composantes : arts plastiques cycle 2 et histoire des arts cycle 3.

- *La composante A / Arts plastiques est composée d'une fiche de préparation à analyser*
- *La composante B / Histoire des arts est composée d'un support de séance à analyser. Cette œuvre fait partie de la liste officielle qui doit être connue par le candidat.*

A travers cette épreuve, le candidat doit mobiliser des compétences différentes et complémentaires. Dans les deux composantes, il est demandé au candidat d'éclairer le jury sur sa connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement du domaine disciplinaire en regard du cycle des apprentissages précisé (cycle 2 pour les Arts plastiques et cycle 3 pour l'histoire des arts).

Le sujet de la composante arts plastiques invite les candidats à réaliser une analyse critique d'une fiche de préparation de séance « Dessiner un chat » destinée à des élèves de cycle 2 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire. La séance proposée porte sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet : *La représentation du monde : utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression.*

Le dossier documentaire est composé de trois documents :

- la fiche de préparation « Dessiner un chat » détaillant des objectifs, le déroulement de la séance, les références culturelles présentées à la classe (dont certaines font partie de la liste des œuvres au programme), la consigne, le matériel prévu, les modalités de travail et le questionnement aux élèves.
- Un extrait des ressources pour l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3 sur le site eduscol.education intitulé « Enjeux des trois questions au programme du cycle 2 en arts plastiques ». Cet extrait traite de la question « La représentation du monde » et des compétences qu'elle développe chez l'élève.
- Un rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) en Arts plastiques précisant les quatre compétences travaillées (extrait du BOEN n° 31 du 30 juillet 2020).

A travers les documents proposés, le candidat est amené à mener une analyse critique qui permettra d'éclairer le jury sur sa connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques au cycle 2.

Le sujet de la composante Histoire des arts invite les candidats à effectuer une analyse critique du support de séance proposé dans le document 1 en tirant parti des trois documents fournis dans le dossier et en s'appuyant sur les champs de compétences définis par le programme au cycle 3 : Identifier, analyser, situer.

Le dossier documentaire est composé de trois documents :

- Le support de séance à partir de l'œuvre de Maurice Bédard « Boléro » en lien avec l'œuvre musicale « Boléro » de Maurice Ravel détaillant les modalités de travail des élèves, le questionnaire proposé à ces derniers, les recherches que doivent mener ces derniers.
- Un extrait de l'ouvrage « L'Histoire des Arts : le rêve pour apprendre » de Rémi Azémar, Valérie De La Forest et Marie-Eve Penancier, éditions Tréma. Cet extrait traite de la rencontre sensible de l'élève avec une œuvre d'art.
- Un rappel du programme d'histoire des arts au cycle de consolidation (cycle 3) (extrait du BOEN n° 31 du 30 juillet 2020) qui détaille les objectifs généraux (objectifs d'ordre esthétique, objectifs d'ordre méthodologique, objectifs de connaissance) et les compétences travaillées dans cet enseignement (identifier, analyser, situer).

A travers les documents proposés, le candidat est amené à mener une analyse critique qui permettra d'éclairer le jury sur sa connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'histoire des arts au cycle 3.

a. Les points forts et points faibles dans les copies

Globalement, il semblerait que l'analyse d'une fiche de préparation (composante Arts Plastiques) ait été plus aisée que l'analyse d'un support de séance (Histoire des Arts).

Les candidats ont bien compris le sujet dont ils ont présenté de façon explicite et appropriée les différents documents pour le traiter. Ils ont montré une bonne connaissance des programmes, compétences et objectifs liés au domaine des champs artistiques, même si certains candidats ont confondu compétence et objectif. Certains points liés à la didactique des disciplines enseignées ont été évoqués. Le lien entre les programmes ainsi que la critique de la fiche de préparation sont les items les mieux réussis. Les candidats ont pu faire preuve d'une capacité à analyser une séance (identifier les points positifs et négatifs ; proposer des réajustements, des pistes d'amélioration) et analyser un support (tout en liant à la pratique artistique et à la vie de la classe), en respectant le plan annoncé en introduction. Certaines copies témoignent d'une curiosité et d'une sensibilité aux enseignements artistiques en faisant référence au PEAC et à l'interdisciplinarité. Les compétences en Histoire des arts (analyser, identifier, situer) ont été souvent utilisées.

Toutefois, certaines copies ont manqué de structure (introduction, développement, conclusion) et se sont limitées à une énumération de constats sans forcément de lien, de progressivité entre les différentes parties. Certains candidats confondent séance et séquence, objectif et compétence, analyse d'un support et critique d'une fiche de préparation. Certains candidats font preuve de connaissances très superficielles sur les attendus des programmes des cycles 2 et 3. Des connaissances limitées en culture générale ou en références artistiques, en connaissances de structures culturelles, d'artistes, ainsi qu'une acculturation exploitée dans très peu de copies questionnent sur la maîtrise des attendus de l'EAC... Le manque de connaissances en pédagogie et en didactique et particulièrement la difficulté à faire du lien entre la pratique des élèves et celle des artistes (l'interrelation pratique et culture artistique) limitent une analyse approfondie des documents. Une méconnaissance de l'Education Artistique et Culturelle ne permet pas la mise en valeur des notions de parcours pour les élèves (PEAC). De nombreuses copies comportent des difficultés à problématiser le sujet ainsi qu'un défaut de confrontation des documents. Sur la forme, il est constaté une absence de plan et des erreurs lexicales et grammaticales.

Pour la critique de séance, certains candidats restent sur de l'opérationnel sans identifier les enjeux. En Histoire des arts, dont l'épreuve était l'analyse d'un support, la problématisation des questions est une difficulté constatée. L'absence de question a été une difficulté pour la réalisation d'une analyse non guidée. Sur l'analyse critique du support, de nombreux candidats se sont limités à une description et non une analyse.

Enfin, la qualité orthographique de certaines copies a été relevée avec les erreurs suivantes : accords sujet/ verbe et accord du participe passé, bien que suivi de l'indicatif au lieu du subjonctif ; concordance

des temps, confusion entre infinitif et participe-passé, difficultés d'emploi du conditionnel, négations incomplètes (absence du « ne »).

b. Conseils aux candidats

Les membres du jury de l'épreuve d'application d'Arts souhaitent apporter quelques conseils aux candidats :

- Bien lire le sujet
- Développer ses connaissances didactiques et pédagogiques des enseignements artistiques pour enrichir son analyse
- Maîtriser les programmes de l'EAC et leurs enjeux pour chacun des cycles
- Hiérarchiser les éléments essentiels (objectif, compétences, déroulé de la séance, dispositif, différenciation, ...) sans se perdre dans des détails matériels
- Ne pas rester sur une description mais bien entrer dans l'analyse
- Penser à proposer des prolongements à la séance analysée
- Eviter les réflexions personnelles et/ou jugements de valeurs parfois inappropriés, les considérations parfois philosophiques, relatives à la création artistique qui ne servent pas l'argumentation
- Développer sa connaissance du PEAC, et plus largement celle de l'EAC et de ses enjeux pour l'élève
- Faire preuve de créativité dans les activités artistiques proposées
- Avoir pris connaissance du corpus d'œuvres de référence disponible sur le site eduscol.education.fr, rubrique devenirenseignant.gouv.fr
- Soigner son écriture, la présentation de la copie en espaçant les paragraphes,
- S'octroyer un temps de relecture orthographique de la copie.
- Structurer son écrit en trois parties (introduction, développement, conclusion) ou selon un plan décliné en plusieurs parties clairement identifiables par les correcteurs.
- Rédiger une description qui ouvre sur une problématique et qui annonce un plan
- Rédiger une conclusion ouverte qui propose un prolongement ou une synthèse de l'analyse proposée par le candidat (PEAC, Charte de l'EAC, prolongement, mise en perspective plus globale, ...)

1.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan

1. CATALAN

a. Cadre légal et résultats

Les épreuves d'admissibilité relèvent désormais de l'**arrêté du 25 janvier 2021** :

➤ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

I. – 4. Épreuve écrite en langue régionale.

L'épreuve comporte trois parties.

- une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 9 du présent arrêté d'un texte en langue régionale.
- une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures.

Coefficient 1.

| CRPE public | Session 2023 |
|----------------------------|--------------|
| Postes offerts au concours | 5 |
| Candidats inscrits | 15 |
| Candidats présents écrit | 6 |
| Taux d'absentéisme | 60% |
| Ratio présents/postes | 1,2 |
| Candidats admissibles | 5 |
| CRPE privé | Session 2023 |
| Postes offerts au concours | 2 |
| Candidats inscrits | 4 |
| Candidats présents écrit | 2 |
| Taux d'absentéisme | 50% |
| Ratio présents/postes | 1 |
| Candidats admissibles | 2 |

| Sessions / écrit | 2014 Rénové | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 Rénové | 2023 |
|------------------------------------|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------------|-------------|
| Nombre de copies Public + Privé | 19+0 | 16+0 | 18+0 | 12+2 | 12+0 | 16+3 | 10+7 | 8+6 | 2+2 | 6+2 |
| Note moyenne / 20 | 09,4 | 13,7 | 12,9 | 08,5 | 10,2 | 11 | 12,3 | 11,2 | 10,4 | 13,1 |

La session 2023 est la deuxième accueillant des candidats à l'issue de l'année de master 2, selon les nouvelles modalités du concours. Les candidats de cette année sont donc les premiers à avoir bénéficié d'un rapport du jury portant sur les épreuves de la version rénovée du concours. Même si le nombre total de candidats présents a doublé par rapport à 2022, il reste encore insuffisant pour un recrutement à la hauteur des attentes.

La note moyenne de la session 2023 s'élève à 13,1. Elle se situe 2,7 points au-dessus de la note moyenne de la session précédente et 2 points au-dessus de la moyenne des neuf précédentes sessions depuis la précédente rénovation du concours en 2014. Ce résultat, le plus élevé des dix dernières années, est encourageant quant à la capacité des candidats à appréhender une épreuve de trois heures comportant quatre exercices de nature différente : commentaire de texte journalistique cette année, traduction, questions de grammaire et commentaire pédagogique à partir d'une production d'élève.

Une seule note est juste inférieure à la moyenne et trois candidats se distinguent avec la note maximale autour de 15. Les quatre autres notes se répartissent entre 11 et 13.

La traduction en français et le commentaire de texte en catalan sont proportionnellement les deux exercices les mieux réussis avec chacun une note moyenne proche de 75% de la note maximale. Cela représente un réel progrès pour la traduction au regard de la dernière session.

En revanche, le commentaire pédagogique et les questions de grammaire, visant à évaluer la capacité de projection du candidat vers la spécificité du métier de professeur des écoles bilingue, n'ont pas répondu aux attentes avec, respectivement, des notes moyennes n'atteignant que 55% et 40% de la note maximale.

Les candidats à venir veilleront, pour ce qui est du commentaire pédagogique, à faire état d'une bonne connaissance des attentes de l'enseignement en classe bilingue : mise en œuvre dans la classe (planification des langues d'enseignement, programmation, progression, dispositifs, apprentissage du catalan lors des enseignements disciplinaires, activités langagières au cours de la séance, évaluation). Quant à l'analyse grammaticale, une approche comparative et contrastive entre le catalan et le français est demandée. Cette intégration entre les deux langues et entre les langues et les disciplines doit donc être considérée comme le principal point d'attention des candidats lors de la préparation au concours.

b. Commentaire de texte

Recommandations méthodologiques

Le commentaire de texte, pour 10 points sur 20, permet aux candidats de faire la preuve d'une compréhension précise et de leur niveau de compétence en expression écrite. Le jury attend qu'ils s'expriment dans une langue catalane correcte et riche.

La maîtrise, la correction et la richesse de l'expression en langue catalane sont notées sur 5 points. Le jury attend un lexique précis et diversifié, une syntaxe correcte avec quelques tournures élaborées ; la conjugaison, les accords et l'orthographe sont maîtrisés ; les calques du français ou de l'espagnol sont évités.

Le développement du commentaire est noté sur 4 points. La compréhension fine du texte est rendue par une articulation efficace du commentaire, avec des idées forces et des citations pertinentes tenant compte de l'implicite.

Un point est attribué à une introduction (voire à une problématisation) et à une conclusion pertinente.

Le jury conseille aux candidats de procéder à plusieurs lectures attentives du texte, d'abord littérales puis guidées par les orientations proposées. Ainsi, fort d'une compréhension fine du texte et après en avoir cerné l'originalité (articulation du style et des idées), le candidat pourra procéder de façon efficace à la composition de son commentaire. Comme le signale la consigne, il n'est pas obligatoire de suivre les questions de guidage. Cependant, la plupart des candidats à ce jour ont choisi de s'y référer.

Pour les textes littéraires, même s'il ne s'agit pas d'une épreuve reposant sur un programme, il ne faut pas négliger de prêter attention à l'auteur, à l'œuvre dans son entier, à l'époque de l'écrit et éventuellement au mouvement littéraire. Ces références, éclairées par la culture personnelle du candidat, sont susceptibles d'orienter de façon originale le commentaire du texte. En revanche, le genre, le titre de l'extrait, le thème du texte, l'histoire racontée et son cadre spatio-temporel, la caractérisation et la fonction des personnages, la position et le point de vue du narrateur vis-à-vis des personnages et des faits, le ton du narrateur, le moment de la narration par rapport aux faits racontés, la structure narrative et le style de l'auteur (rhétorique, morphosyntaxe dont temps verbaux, champs lexicaux, alternance de discours et de récit, de narration et de description, de discours direct et indirect) sont des éléments d'analyse incontournables.

Pour les textes journalistiques aussi, il faut d'abord identifier la source, le type de publication et la qualité de l'auteur. Même si les extraits proposés ont généralement une date de publication récente, les situer dans le contexte temporel au regard du thème traité en facilite la compréhension. Parmi les éléments qui composent l'article, le titre, le chapeau et les intertitres sont essentiels pour percevoir le ton et l'intention de l'auteur. Les articles de presse ont d'abord la finalité d'informer et d'expliquer mais aussi souvent l'intention de faire réagir à partir d'une analyse et d'une argumentation. Le commentaire doit donc reposer sur une analyse critique et argumentée permettant d'évaluer la portée de l'article et d'en révéler les mécanismes.

Le commentaire doit être structuré. L'introduction, voire la problématisation initiale, éventuellement inspirée par les questions de guidage, trouvera un écho précis dans la conclusion non escamotée. Le développement révèle progressivement le contenu du texte en articulant le fond et la forme, autour d'idées forces justifiées par quelques citations significatives. Que le candidat choisisse ou pas de suivre les questions de guidage, le commentaire se composera de parties bien articulées.

Le temps de cette partie de l'épreuve tendant à être limité à une heure trente, les candidats doivent bien posséder la méthode grâce à un entraînement sérieux.

De même, la qualité de la langue (morphosyntaxe, lexique, orthographe, style) ne peut être garantie que par la lecture habituelle de romans, d'essais et de la presse en catalan.

Voir par exemple une sélection de textes littéraires :

➤ <https://lletra.uoc.edu/ca/tast-de-textos>

et l'ensemble des sites web des journaux et revues en catalan :

➤ https://ca.wikipedia.org/wiki/Llista_de_prensa_en_catal%C3%A0

Commentaires sur la session 2023

Le texte à commenter était un extrait de la revue hebdomadaire *El temps* du 8 novembre 2021. Le titre « Qui es creu de debò la crisi climàtica? », avec forme interrogative et emploi de la locution adverbiale « de debò » mettant en doute la sincérité des parties prenantes, révélait immédiatement le ton polémiste de l'auteur quant au traitement de la crise climatique. Dès les premiers mots de l'article, le lien avec l'actualité est établi par la mention de la récente Conférence des Nations Unies sur le changement climatique. De plus, le fait que l'article ne soit pas nommément signé permettait de le qualifier d'éditorial ou d'article d'opinion assumé par la ligne éditoriale de la publication.

Les quelques aspects factuels présentés sont au service d'une argumentation condamnant les pays industrialisés occidentaux pour leur non-respect des engagements face à la crise climatique et pour leur accusation paradoxale de la Chine, alors qu'eux même lui passent commande de produits manufacturés.

A la différence des textes littéraires proposés lors des précédentes sessions, ce texte journalistique permettait une compréhension littérale. L'accès à la compréhension interprétative était facilité par les questions de guidage. Un candidat, cependant, ne connaissait pas le sens du mot « paradoxa » dont la transparence linguistique renvoie manifestement à une faiblesse notionnelle très regrettable. Un autre candidat a donné le sens de « chimère » au mot catalan « cimera » signifiant « rencontre au sommet ».

Cela révèle une maîtrise insuffisante de la langue catalane même si pour la plupart la compréhension du texte a été satisfaisante.

Tous les candidats ont suivi les questions de guidage ; il n'en reste pas moins que certains auraient dû veiller quand même à la cohésion de leur commentaire grâce à un effort dans la structuration et en soignant les transitions.

c. Traduction et questions de grammaire

Recommandations méthodologiques

La traduction est complétée par des questions de grammaire se reportant à des passages du texte. Cette partie est globalement notée sur 5 points à parts égales pour chaque exercice. Le temps indicatif à accorder à cet ensemble est donc de 45 minutes.

La correction de la traduction sanctionne les erreurs relevant de l'orthographe lexicale et grammaticale, ce qui est « mal dit », les « faux sens », les barbarismes, les contresens et les refus de traduction. En revanche, la fluidité de la langue, le style épousant celui du texte original ou d'autres réussites sont autant d'éléments permettant de bonifier la note.

Le jury attend une traduction précise et fidèle du point de vue des idées qui découle d'une compréhension fine et, sur le plan de la morphosyntaxe et du vocabulaire, une langue française correcte et fluide.

Le jury recommande aux candidats de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la bonne compréhension de la totalité du texte. Ainsi, il est opportun qu'ils reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire. Cette mise en regard de la traduction et du commentaire, préalable à l'établissement de chacune des productions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. La traduction peut révéler en effet des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.

Les candidats sont invités à se référer, lors de leur préparation, à des guides pratiques de traduction, par exemple :

Berthelot, M., Guide pratique de traduction catalan-français, Canet, Trabucaire, 2007 ;

Berthelot M. & Rota Gironell, M. L., Exercices de traduction grammaticale et autocorrection français-catalan, Canet, Trabucaire, 2008 ;

Castellanos, C. & Lenoir, F., Diccionari de paranys de traducció francès – català (faux amis), Barcelone, Enciclopèdia Catalana, 2000.

En outre, un bon exercice de préparation autonome peut reposer sur la traduction d'un passage d'un classique de la littérature catalane dont l'édition en français a été publiée. Cela permet ensuite une riche analyse comparative.

Les questions de grammaire figurent pour la deuxième fois dans ces épreuves. Les candidats doivent envisager dans leur préparation une approche comparative-contrastive entre le catalan et le français. Le jury attend des réponses précises et concises et l'emploi d'une terminologie grammaticale catalane univoque. Lorsqu'il s'agit de comparer avec le français, il est conseillé d'employer la terminologie grammaticale française, entre guillemets, dans la rédaction des réponses attendue en catalan.

Pour leur préparation, les candidats auront intérêt à recourir aux ressources suivantes :
Grammaire et orthographe catalanes :

- <https://www.iec.cat/recursos-linguistics-en-linia/>
- <https://aplicacions.llengua.gencat.cat/llc/AppJava/index.html>

Contenus linguistiques des activités de communication langagière du Guide pratique pour l'enseignement du catalan en collège et lycée :

- <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/catalan>

Grammaire du français : terminologie grammaticale :

➤ <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

La grammaire du français du CP à la 6e :

➤ <https://eduscol.education.fr/document/45262/download>

Commentaires sur la session 2023

Le court passage à traduire en français comportait une première phrase descriptive suivie de trois phrases argumentatives. La première phrase ne posait aucune difficulté de traduction. En revanche, les suivantes demandaient d'éviter la traduction littérale et de choisir des tournures permettant de rendre un style journalistique proche de l'oralité.

Ainsi, plusieurs candidats ont eu des difficultés à traduire la deuxième phrase qui comportait une inversion du sujet. Quant au lexique, l'expression « *allò de* » et l'adjectif « *vanes* » ont également posé problème. Cela signifie que les candidats doivent se préparer à faire la preuve d'une bonne connaissance des différents niveaux de registre dans chacune des deux langues.

Propositions de traduction :

| | |
|--|--|
| <i>La Conferència de les Nacions Unides sobre el Canvi Climàtic (COP 26) té lloc a Glasgow (Escòcia) del 31 d'octubre al 12 de novembre de 2021, amb la presència dels principals polítics mundials.</i> | La conférence des nations Unies sur le changement climatique (COP 26), se tient à Glasgow (Ecosse) du 31 octobre au 12 novembre 2021, en présence des principaux responsables politiques/gouvernants du monde entier. |
| <i>És molt simptomàtic, tristament simptomàtic, l'arribada de molts governants envoltats de vehicles pol·luents per a la seua seguretat.</i> | Il est très symptomatique, tristement symptomatique, que de nombreux gouvernants fassent leur arrivée entourés pour leur sécurité de véhicules polluants. |
| Autre proposition : L'arrivée de beaucoup de chefs d'Etat entourés pour leur sécurité de véhicules polluants est très symptomatique, tristement symptomatique. | |
| <i>És una mostra molt clara de fins a quin punt allò de la lluita del canvi climàtic és una causa utòpica per als agents que l'haurien d'emprendre.</i> | Cela montre bien jusqu'à quel point la lutte contre le changement climatique est une cause/un sujet/une affaire utopique pour les acteurs qui devraient s'y engager. |
| Autre proposition : C'est un exemple très clair de jusqu'à quel point tout ce qui concerne la lutte contre le changement climatique est une cause utopique pour ceux qui devraient s'y engager. | |
| <i>Ben al contrari, els líders polítics mundials es limiten als discursos, a les paraules i a les promeses que resten vanes.</i> | Bien au contraire, les leaders politiques du monde entier se limitent aux discours, aux paroles et aux promesses vaines. |
| | |

Questions de grammaire :

Quant aux questions de grammaire, comme lors de la session précédente, les candidats n'ont pas démontré une compétence suffisante.

A la première question, plusieurs candidats ont confondu le pronom de troisième personne « es » avec la forme « és » du verbe être au présent de l'indicatif !

A la deuxième question, la construction verbale « *estar* + gérondif » a été confondue, par un candidat, avec le passé périphrastique (auxiliaire *anar* + infinitif).

Ces erreurs et confusions graves en grammaire de la langue catalane ainsi que la quasi absence de comparaison avec le français, pourtant demandée dans les consignes, soulignent, cette année encore, la nécessaire préparation des candidats dans ce domaine.

Propositions de correction des questions de grammaire :

- Expliqueu l'ús de la paraula subratllada i compareu amb el francès.
 - A Alemanya es va crear un pla.

Chacune des deux réponses suivantes était correcte ; voir : <https://geiec.iec.cat/text/19.3>

En català, es pot fer servir el pronom "es" per expressar la forma impersonal (construcció impersonal pronominal) ; en francès, s'ha d'utilitzar el pronom "on".

ou

En català, es pot fer servir el pronom "es" per construir una frase en forma passiva (construcció passiva pronominal) ; en francès la forma passiva es construeix sempre amb l'auxiliar "être" i el participi passat del verb conjugat.

- Expliqueu l'ús de la paraula subratllada i compareu amb el francès.
 - *Les emissions no estan disminuint.*

En català "estar + gerundi" expressa una acció en curs de realització ; en francès, es pot utilitzar la perifrasi "être en train de...", també es pot afegir l'adverbi "progressivement" al verb d'acció.

d. Commentaire d'un document pédagogique

Recommandations méthodologiques

Comme lors de la session précédente et conformément au sujet zéro, le commentaire d'un document pédagogique concernait une production d'élève. Il en sera toujours ainsi pour les épreuves d'admissibilité. Pour mémoire, les épreuves d'admission reposent quant à elles sur des documents pédagogiques produits à l'extérieur de la classe, à destination de l'enseignant d'une part, et des élèves d'autre part.

Pour cette session 2023, la consigne de cette question pédagogique d'admissibilité a été précisée et décomposée en deux parties. Il s'agit de proposer un guidage plus précis aux candidats afin, en particulier, que l'analyse critique de la contextualisation en classe bilingue ne soit pas escamotée et ne se réduise pas à la seule approche descriptive du document produit par l'élève :

➤ *Comenteu en català la producció d'alumne següent:*

- a. *Preciseu la classe i el cicle, els dominis o les disciplines, les activitats de comunicació, les competències lingüístiques, els nivells del CECRL que poden correspondre a aquest tipus de producció.*
- b. *Analitzeu la coherència i l'interès d'aquesta producció en el context d'una sessió o seqüència d'ensenyament integrat de les llengües i/o de les disciplines a classe bilingüe francès-català.*

La question est notée sur 5 points à parts égales pour les deux sous-parties. Le temps indicatif à lui accorder est donc proportionnellement de 45 minutes.

La première partie correspond à la présentation de la production d'élève à partir des critères précis proposés par la consigne. Le candidat doit donc être en mesure d'inférer sur la classe et le cycle de l'élève ayant produit cet écrit et sur les objectifs de l'enseignant ayant commandé cette production : activités de communication, compétences disciplinaires et linguistiques, niveau du CECRL.

Dans la deuxième partie, le candidat doit produire une analyse critique argumentée sur la mise en œuvre pédagogique et didactique en classe bilingue dont témoigne ou ne témoigne pas suffisamment le document produit par l'élève. Le jury attend donc des pistes de remédiation éventuelle, des références à la différenciation, à l'évaluation. Comme le signale la consigne, l'intégration des langues catalane et française, et l'intégration des langues et des disciplines, doivent être anticipées et analysées (éventuellement en vue de pauses contrastives en classe) puisqu'elles sont porteuses des plus-values langagières et cognitives de l'enseignement bilingue.

Finalement, le jury attend que dans une langue catalane correcte, mettant en œuvre à bon escient le vocabulaire de spécialité en pédagogie et didactique, les candidats proposent un commentaire structuré et argumenté. Les candidats doivent évidemment s'en tenir au libellé de la question et ne commenter que le document cible : la production d'élève.

Commentaires sur la session 2023

Il s'agissait de commenter un écrit d'élève. Cet écrit était inclus dans une production d'ensemble, de type affiche illustrée, dont la reproduction figurait également à titre d'information complémentaire. En annexe était donnée la reproduction de la couverture de l'album auquel faisait référence la production d'élève.

Cette production d'écrit autonome peut être située en cycle 3 ou fin de cycle 2, pour un niveau visé A2. Il peut s'agir d'un compte rendu de lecture, d'un résumé, voire d'un écrit d'invention, inspirés par l'album figurant en annexe.

Ce document témoigne d'un travail sur la lecture et l'écriture s'appuyant sur la culture littéraire et artistique en vue de l'analyse et la compréhension d'un album. Les erreurs soulignées par l'enseignant témoignent aussi d'un travail d'étude de la langue au service de la compréhension de textes et de l'expression personnelle. Des activités connexes sur le langage oral autour de l'album sont également probables. Même si la production d'élève ne témoigne que de la production écrite, toutes les cinq activités de communication langagière sont sollicitées autour de cette activité. Le thème de l'album portant sur l'inclusion et le vivre ensemble, l'enseignement moral et civique est également convoqué par cette production d'élève.

En classe bilingue, cet enseignement de la lecture littéraire reposera sur la mise en réseaux d'albums dans les deux langues sur la même thématique de la solidarité. Cela ouvrira des perspectives quant à l'acquisition de compétences générales autour du lire-dire-écrire et contribuera à l'enseignement des fondamentaux. Cette double intégration linguistique et culturelle prendra aussi appui sur l'analyse comparative-contrastive catalan-français en vue de la remédiation des erreurs de langue dans la production d'élève.

Par exemple, *La Saida no "ser"* (au lieu de "*no sap*") *parlar en català* peut être expliqué en partie par un calque phonologique du français où la son de la désinence verbale est le même aux trois personnes du singulier (je sais, tu sais, elle sait en regard de : *sé, saps, sap*). Outre la morphologie verbale, l'orthographe lexicale liée à l'accentuation (*àrab, català*) et la morphosyntaxe (*proposa de l'ajudar* au lieu de : *proposa d'ajudar-la*) pouvaient aussi être traitées de façon contrastive à partir de cette production d'élève.

On soulignera aussi le travail de toutes les compétences linguistiques vers l'autonomie langagière dont témoigne la production d'écrit autonome de l'élève ; c'est le propre de l'enseignement des langues vivantes et une démarche habituelle en classe bilingue.

On pourra aussi faire référence à la pédagogie de projet propre à l'enseignement bilingue français-catalan en reliant le travail sur cet album au Prix du Livre Vivant existant en catalan et en français dans les Pyrénées-Orientales, à la production d'un album audio numérique dans le cadre de la semaine des Langues Vivantes, ou à la production d'affiches contre le racisme.

Le jury regrette grandement, cette année encore, que les candidats se soient généralement limités à la présentation de la production d'élève sans se projeter suffisamment dans la mise en contexte imaginative et argumentée de cette production dans le contexte d'une classe bilingue. En effet, ce positionnement des candidats et la réflexion qui en découle sont absolument nécessaires pour la réussite de leurs futurs élèves dans le cadre des attentes qualitatives des cursus de l'enseignement bilingue.

2. OCCITAN

Rappel des épreuves en LR

Texte de référence du concours : Arrêté du **25 janvier 2021** fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

➤ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

Les épreuves :

Épreuve écrite en langue régionale d'admissibilité :

L'épreuve comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en occitan d'un texte en occitan
- La traduction d'un texte bref en occitan, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- Le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves...)

NB : L'épreuve est notée sur 20, une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Elle dure 3 heures.

Coefficient 1.

Épreuve orale en langue régionale d'admission : « L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury. »

L'exposé comporte :

- L'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernée et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum.
- La présentation, en français, de l'utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter.

Cette partie dure 10 minutes maximum. L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. »

NB : L'épreuve est notée sur 20, la note de 0 ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée de préparation : (1h)

Durée de l'épreuve: 40 minutes (exposé 25 minutes, entretien : 15 minutes)

Coefficient : 2

NB : Ces épreuves d'occitan s'ajoutent aux autres épreuves du CRPE externe public.

Pour plus d'informations, le site du ministère est consultable :

- <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98655/les-epreuves-crpe-externe-special-second-crpe-interne-special.html>

Analyse de l'épreuve d'admissibilité et recommandations:

25 candidats étaient inscrits, 16 ont composé.

La note minimale est de 12 /20. La note maximale est de 18/20.

La moyenne est de **13,61**.

A titre de comparaison, elle était de 15,8 en 2022, 13,2 en 2021, 12,7 en 2020 et 11 en 2019

Peu de candidat donc mais des candidats d'un bon niveau.

a. Le commentaire

Le jury attend que le candidat montre son aptitude à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé. Ce dernier doit laisser place à une argumentation personnelle. L'expression écrite, déterminante dans l'attribution de la note, a fait l'objet, comme par le passé, d'appréciations sévères. Si certaines lacunes lexicales sont admissibles, les négligences dans l'emploi des genres, dans les accords, dans la concordance des temps le sont moins. Il n'est pas envisageable qu'un futur enseignant en section bilingue néglige les règles de base de la langue écrite, tant graphiques que grammaticales.

Cette compétence est cependant de mieux en mieux maîtrisée par les candidats.

Le texte proposé à commenter, « Cauma generala », une nouvelle extraite du recueil L'engana-uèlh, un texte de Quim Canders. L'auteur se penche ici sur les problèmes de notre société moderne et notamment sur les difficultés rencontrées par le personnel soignant.

Si l'attention des correcteurs s'est portée sur les compétences d'écriture, ainsi que sur la capacité du candidat à organiser le développement de ses réponses, la finesse et la pertinence de l'analyse ont également bien entendu été prises en compte.

Comme le montrent les résultats et la moyenne générale, les copies sont d'un bon, voire très bon niveau de langue. Du point de vue de l'analyse littéraire et didactique, les résultats sont aussi tout à fait honorables. Les remarques suivantes sont destinées à corriger les erreurs et à perfectionner les productions écrites pour les années à venir.

Recevabilité linguistique

Le jury regrette quelques erreurs récurrentes concernant :

- l'antéposition du pronom devant un groupe verbal de type verbe auxiliaire-verbe auxilié : « cal lo protegir »/ « **lo cal protegir** » ; « cal se bolegar » / « **se cal bolegar** » ; « cal jamai s'arrestar » / « **se cal jamai arrestar** ».
- la distinction entre le pronom neutre « o » et le pronom masculin « lo » : l'autor lo ditz* / **l'autor o ditz**
- « Image » au féminin alors que c'est masculin en occitan, « **un image** ».
- La non contraction de « de + lo » qui en occitan devient « **del** ».

Du point de vue orthographique, peu de fautes, mais le jury a cependant remarqué beaucoup d'erreurs d'accents, « vesém » / « **vesèm** », « somi » / « **sòmi** », des erreurs que l'on ne devrait plus trouver à ce niveau.

Organisation du commentaire

Le jury apprécie que certains candidats aient rédigé entièrement le commentaire, proposant une introduction qui présentait le document. Il s'agissait de présenter formellement le texte mais aussi d'en résumer le contenu et d'en identifier le genre.

Le jury rappelle que l'exercice demandé est un « commentaire guidé » c'est-à-dire un commentaire autonome, entièrement rédigé par les candidats, dont l'élaboration s'inspire des questions.

Le jury n'a pas pénalisé les candidats qui ont répondu directement aux questions mais il a valorisé la prise d'autonomie des candidats dans l'analyse du document. Après avoir présenté l'auteur, contextualisé, présenté le document, problématisé leur commentaire et en avoir annoncé le plan en introduction, les candidats pouvaient aussi proposer des paragraphes argumentés en suivant l'ordre des questions ou suivre une logique thématique selon laquelle les idées s'ajoutent pour former une explication complète. Il était par exemple tout à fait possible de décrire dans une première partie le personnage principal, Lara, de voir ensuite comment elle évoluait dans cette société malade, puis d'ouvrir sur l'actualité.

Qualité de l'analyse

Le jury a parfois pu déplorer une analyse juste mais superficielle. Le candidat doit bien penser à bien citer le texte pour justifier le commentaire et chaque élément avancé.

Dans la question d'ouverture (3ème question), il était demandé de faire le lien entre le texte et l'actualité. Plusieurs candidats se sont laissé emporter dans une longue tirade sur l'actualité en oubliant complètement le texte.

Là n'était pas l'objectif.

b. Traduction et questions de grammaire

Traduction

Le passage à traduire met l'accent aussi bien sur un point particulièrement important pour la compréhension du passage que sur des points de langue. Dans cet exercice de traduction, les incorrections dans l'emploi de la langue française sont, évidemment, sanctionnées.

Le jury propose la traduction suivante :

L'année précédente, elle avait terminé ses études de médecine par une année Erasmus à un millier de lieues de chez elle, dans un pays autrefois dominé par l'empereur Charles, pays devenu, aujourd'hui, république.

La ville, presque entièrement détruite par les bombardements de la guerre, avait été reconstruite à l'identique pour ce qui est des monuments et des grands immeubles.

Les quartiers populaires, en revanche, étaient devenus des boulevards larges et des parcs ombragés.

L'étudiante s'habitua au mètre de neige dans les rues l'hiver, visita toute la région, elle se trouvait dans la ville comme un poisson dans l'eau.

Elle parvint à parler la langue du pays avec délice, étudia tout son saoul / à satiété et fréquenta énormément de gens.

Les membres du jury rappellent que toute omission de mots est sanctionnée à hauteur de l'erreur la plus importante recensée sur ce même mot. Mieux vaut donc risquer un faux-sens qu'être sanctionné pour un contre-sens.

Le texte a été dans l'ensemble bien compris, les mots qui ont posé le plus de problème sont les mots « baloard », pourtant facilement compréhensible dans le contexte souvent traduit par « bidonville », et « solombroses » traduit par « insalubres ».

Beaucoup de confusions ont aussi été notées entre « par » et « pour » pour traduire « per ».

Il a été très difficile pour les candidats de traduire « tout son sadol ». Plusieurs ont proposé le mot occitan francisé « tout son sadoul », le jury aura préféré « tout son saoul » ou encore mieux « à satiété ».

On voit bien ici que l'exercice de traduction ne peut pas être littéral mais qu'il doit plutôt montrer la connaissance des spécificités de l'usage de chaque langue et rechercher les tournures qui conviennent le mieux à l'expression de ces spécificités.

Nous conseillons donc aux candidats de s'entraîner avec rigueur à cette épreuve qui est avant tout une épreuve de langue. La place et la nature de l'accent constituent une composante majeure de l'orthographe. Enfin, l'écrit est géré par un code de ponctuation qu'il convient de respecter dans toute langue : soulignement des titres, guillemets encadrant les citations, points d'exclamation, d'interrogation ...

Grammaire

Donatz la natura gramaticala dels mots « solombroses » e « populoses » dins la frasa : « Los barris populoses, en cambi, èran venguts de baloards amples e de pargues solombroses. » Explicatz-ne la formacion e passatz-los al singular.

- Natura gramaticala : adjectiu qualificatiu
- Formacion del plural : los adjectius en -s fan lo plural en -es
- « Lo barri populós, en cambi, èra vengut un baloard ample e un pargue solombrós.»

Donatz los temps de conjugason dins l'extrait çai-jos.

« L'estudianta se faguèt al mètre de nèu dins las carrièras l'ivèrn, vistalhèt tota l'encontrada e se bolegava dins la vila coma Pèire dins son ostal. Arribèt a parlar la lenga del país amb gaubi, estudièt tot son sadol e trevèt un molon de gents. »
« Las estudiantas se faguèron al metre de nèu dins las carrièras l'ivèrn vistalhèron tota l'encontrada e se bolegavan dins la vila coma Pièire dins son ostal. Arribèron a parlar la lenga del país amb gaubi, estudièron tot son sadol e trevèron un molon de gents. »

Lo temps es lo preterit.

Tornatz-lo escriure en transposar al plural e integrar totas las modificacions que cal.

« Las estudiantas se faguèron al metre de nèu dins las carrièras l'ivèrn, vistalhèron tota l'encontrada e se bolegavan dins la vila coma Pèire dins son ostal. Arribèron a parlar la lenga del país amb gaubi, estudièron tot son sadol e trevèron un molon de gents. »

Nous le redisons avec force : le travail personnel d'appropriation de la langue se fait par des lectures, par la pratique, une exigence de correction systématique. Les outils existent pour bâtir des savoirs linguistiques solides.

Nous nous réjouissons cependant de constater que le niveau, tant linguistique que culturel, est très convenable et est en progression. Dans leur grande majorité, les candidats maîtrisent la technique de l'épreuve pourtant nouvelle, les propos sont bien structurés, le temps bien géré.

Outre les conseils mentionnés plus haut, il est utile de rappeler que la triple épreuve écrite (commentaire, traduction, questions de grammaire) a pour objectif principal d'évaluer les compétences en occitan des candidats en référence au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas étonner puisque les lauréats auront à enseigner l'occitan et en occitan à l'école primaire. Ils devront en effet l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations très variées demandant spontanéité et aisance. Ils seront souvent pour leurs élèves, la principale référence linguistique et doivent à ce titre avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue occitane par les enfants qui leur seront confiés.

c. Commentaire de document pédagogique en occitan

Les candidats ont montré une relative bonne connaissance de la didactique de l'enseignement des langues.

Cependant, beaucoup ne décrivent pas ou pas assez les documents.

De même, le cadre pédagogique d'utilisation des documents est encore trop peu présenté. Il ne faut pas oublier, la dimension disciplinaire, linguistique ET culturelle.

Les savoirs disciplinaires sont dans les programmes de l'école maternelle et/ou élémentaire de chaque discipline !

Ici, beaucoup ont par exemple oublié la structuration du temps au profit de l'étude des paysages.

Les savoirs culturels sont eux aussi très importants en enseignant en langue. Il n'est pas normal pour un futur enseignant de cursus bilingue de ne pas les évoquer.

Les 5 compétences langagières n'ont été que trop peu citées.

En ce qui concerne l'exploitation possible en classe le jury a noté des propositions trop peu détaillées, un manque certain de mise en relation avec les programmes nationaux disciplinaires, une exploitation linguistique insuffisante.

Une minorité de candidats doit se perfectionner pour éviter :

- une confusion entre « savoirs disciplinaires » (prononciation du graphème « b », accentuation des mots, marque du genre féminin ...) et « activités langagières » (expression écrite, expression orale, compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, traduction, interaction orale, interaction écrite)
- des difficultés à distinguer « savoirs disciplinaires » et « savoirs culturels » (découverte de la littérature orale, proverbes, comptines ...)

Enfin, il est fort regrettable que nombre de candidats n'abordent pas la comparaison des langues. L'enjeu d'une telle approche est fondamental en cursus bilingue à parité ou horaire ou immersif. Il doit permettre une meilleure maîtrise des langues et du langage, grâce, notamment, au développement de compétences métalinguistiques qui sont nécessaires pour l'accès à l'écrit dans la langue 1 et l'apprentissage d'une langue 2, puis d'une langue 3.

2. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

En termes de présentation générale, les candidats ont plutôt apporté du soin à leur tenue et à leur posture augurant d'un respect de l'institution. De plus, la plupart d'entre eux témoignent d'un niveau de langue adapté au métier de professeur. Pour la majorité d'entre eux, ils sont capables de présenter leur exposé de façon claire et structurée en décrivant les séances qu'ils proposent. Il est attendu un débit de parole dynamique mais permettant une bonne compréhension du jury. A l'inverse, quelques candidats font preuve d'une posture un peu décontractée en usant d'expressions familières et d'un lexique peu approprié. Certains exposés appris par cœur ou construits selon un modèle stéréotypé sont moins propices à engager des échanges avec le jury. Enfin, il est recommandé aux candidats d'apprécier les questions du jury pour s'en saisir, faire évoluer leur réflexion et densifier leurs propositions.

La gestion du temps dévolu à l'exposé mériterait d'être optimisée. Souvent le temps d'exposé est bien inférieur au temps maximal possible. Lors de la phase d'échanges, les candidats se montrent ouverts au dialogue et sont capables d'entrer dans une véritable discussion professionnelle en argumentant leurs choix.

2.1 **Première épreuve orale : Leçon**

Les candidats possèdent majoritairement une bonne maîtrise des connaissances théoriques et institutionnelles et présentent des leçons qui répondent aux objectifs assignés dans les sujets, en s'appuyant sur les documents proposés. Pour autant, les documents du dossier ne doivent en aucun cas donner lieu à une synthèse ou une analyse contrairement aux années précédentes. Les enjeux didactiques inhérents aux sujets de français et de mathématiques doivent apparaître clairement dans les séances d'apprentissages élaborées par le candidat. Ainsi, les candidats doivent faire émerger des documents proposés les éléments qui vont justifier les choix pédagogiques et didactiques des leçons. Une problématisation concise des documents est préférable à leur description linéaire. Quelques candidats essaient de plaquer des leçons qui sont sans lien avec les documents proposés dans leur dossier, et le propos devient très vite hors sujet. Les situations proposées par les candidats ne prennent pas toujours en compte la classe dans son intégralité, préférant focaliser sur un groupe restreint d'élèves ou un atelier (notamment en cycle1). Or, il serait judicieux de présenter la mise en activité de tous les élèves de la classe, même si la suite de l'exposé ne traite que d'un groupe d'élèves. Par ailleurs, la différenciation pédagogique et les aménagements pour des élèves à besoins éducatifs particuliers ne sont pas assez développés, de même que les différentes formes d'évaluation. La référence à l'usage des outils numériques est un plus. Le jury apprécie également lorsque la séance est intégrée à une séquence d'apprentissage. Lors de l'entretien, certains candidats sont d'ores et déjà capables de se projeter dans le métier d'enseignant dans toutes ses composantes. La présentation d'exemples concrets de pratiques est appréciée. En revanche, les représentations stéréotypées du métier d'enseignant peuvent persister et sont parfois très éloignées de la posture attendue d'un agent du service public d'éducation.

Il est recommandé aux candidats de bien maîtriser le sens du vocabulaire qu'ils emploient (ex : conflit socio-cognitif...)

De nombreux candidats ont des difficultés à anticiper les difficultés des élèves et à identifier les obstacles didactiques.

Il est conseillé aux candidats de prendre connaissance des guides pédagogiques publiés par le ministère.

Il est attendu une connaissance des modalités d'apprentissages du cycle 1.

2.2 Deuxième épreuve orale : Entretien

Les candidats se sont bien adaptés à la cadence particulièrement rythmée de cette épreuve.

Pour la partie EPS : les candidats se sont montrés bien préparés à cette épreuve en étant capables de situer les objectifs de l'EPS au service des apprentissages. Ils font référence aux ressources institutionnelles en élargissant leurs propos aux divers parcours des élèves (citoyen, santé, PEAC), ou en prenant appui sur les autres disciplines enseignées à l'école. Les exposés sont bien structurés. L'expérience professionnelle permet aux candidats de proposer des séances adaptées à la réalité du terrain et d'argumenter leurs choix. Une attention particulière doit être portée sur les difficultés spécifiques du contexte, exposées dans le sujet, pour être prises en compte lors de l'élaboration de la séance. Il est attendu des candidats qu'ils puissent prendre du recul par rapport aux éléments théoriques qu'ils connaissent pour les intégrer dans une pratique réfléchie et se projeter dans le métier. Il est nécessaire de proposer des situations en EPS davantage en termes d'apprentissage plutôt que d'activités. Les candidats ne doivent pas hésiter à présenter les situations d'EPS sous forme de schémas. Quelques candidats essaient de plaquer des leçons qui sont sans lien avec le dossier, et le propos devient très vite hors sujet. La séance proposée mérite d'être replacée dans une progression où les objectifs d'apprentissage sont clarifiés, et les critères d'évaluation sont explicites. Une connaissance des différentes APSA est requise pour aborder la didactique de l'EPS. Par exemple, les jeux collectifs ne sont pas uniquement un levier au service de la formation des citoyens mais aussi un vecteur d'apprentissages liés à la pratique sportive. De même la connaissance du développement de l'enfant permet une meilleure adéquation des situations d'apprentissage envisagées par le candidat avec les capacités des élèves dans le domaine de l'EPS. Pour conclure, le jury regrette que certaines séances paraissent peu réalistes au regard de l'âge des enfants, de la place de la séance dans la séquence et des activités choisies. La connaissance du cadre permettant d'assurer la sécurité des élèves est incontournable.

Pour la partie présentation du parcours : En général, les candidats ont bien préparé cette partie en mettant en lien leur parcours et la projection dans les missions d'enseignant (cf : référentiel de compétences du professeur des écoles). Cependant, parfois le discours reste trop descriptif ou narratif. Il est conseillé d'éviter le « par cœur ».

Pour la partie mise en situation professionnelle : La posture réflexive des candidats est appréciée et il est attendu une réponse personnelle témoignant d'une analyse concrète de la situation. Les candidats ne doivent pas hésiter à prendre des notes pendant l'énoncé de la situation professionnelle afin d'éviter une réponse trop réactive. Par ailleurs, les réponses qui s'articulent avec une connaissance précise des valeurs républicaines témoignent d'une bonne compréhension des enjeux du système éducatif français. Une bonne maîtrise des textes institutionnels et une bonne connaissance du système éducatif permettent d'assoir les arguments développés par les candidats.

2.3 Troisième épreuve orale : Langue régionale (optionnelle)

1. CATALAN

Cadre légal et résultats

Les épreuves d'admissibilité relèvent désormais de l'arrêté du 25 janvier 2021

➤ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

II. – 3 Epreuve orale de langue régionale.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé comporte :

- l'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum
- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : une heure.

Durée totale de l'épreuve : quarante minutes (exposé : 25 minutes ; entretien : 15 minutes).

Coefficient 2.

| Session 2023 | CRPE public | CRPE privé |
|--------------------------------|-------------|------------|
| Rappel épreuves écrites | | |
| Postes offerts au concours | 5 | 2 |
| Candidats inscrits | 15 | 4 |
| Candidats présents | 6 | 2 |
| Taux d'absentéisme | 60% | 50% |
| Ratio présents / postes | 1,2 | 1 |
| Candidats admissibles | 5 | 2 |
| Note moyenne écrit /20 | 13,1 | |
| Epreuves orales | | |
| Candidats admissibles | 5 | 2 |
| Candidats présents | 5 | 2 |
| Taux d'absentéisme | 0% | 0% |
| Ratio présents / postes | 1 | 1 |
| Note moyenne oral /20 | 12 | |
| Candidats admis | 2 | 2 |

| Sessions / oral | 2014 Rénové | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 Rénové | 2023 |
|-----------------------------------|----------------|------|------|------|------|------|------|------|----------------|------|
| Postes offerts | 5+1 | 5+1 | 8+2 | 7+1 | 4+1 | 3+5 | 4+9 | 5+4 | 4+2 | 5+2 |
| Candidats admissibles présents | 4+0 | 11+0 | 12+0 | 8+1 | 8+0 | 6+2 | X | 5+1 | 2+1 | 5+2 |
| Postes pourvus | 3+0 | 5+0 | 8+0 | 4+0 | 4+0 | 3+2 | 4+3 | 4+1 | 2+1 | 2+2 |
| Note moyenne / 20 | 12,8 | 13,8 | 12,1 | 10,1 | 10,5 | 12,1 | X | 12,5 | 11 | 12 |

La session 2023 était la deuxième accueillant des candidats à l'issue de l'année de master 2.

Il est regrettable que seulement 4 postes sur 7 aient été pourvus alors que le nombre d'admissibles laissait espérer une meilleure proportion de reçus. Les résultats au concours public ont été les plus décevants avec seulement 2 postes pourvus sur 5, alors que le concours privé a permis d'honorer les deux postes proposés.

La note moyenne de l'épreuve orale de la session 2023 s'élève à 12/20 et se situe à un niveau comparable à la note moyenne des huit sessions précédentes, depuis la rénovation du concours en 2014. Pour mémoire, la session 2020 n'a pas comporté d'épreuves orales, en raison de la pandémie. Les résultats de 2023 représentent un progrès d'un point vis à vis de la note moyenne de la session rénovée de 2022.

Recommandations méthodologiques d'ordre général

Dans le nouveau format de l'épreuve inauguré lors de la session 2022, les quarante minutes face au jury sont organisées en deux parties : d'abord vingt-cinq minutes d'exposé scindé en deux parties dans les deux langues, suivies de quinze minutes d'entretien en catalan. La première partie de l'exposé, en langue catalane, d'une durée de quinze minutes, correspond à la présentation, analyse et mise en relation des trois documents. Lors de la deuxième partie de l'exposé, qui dure dix minutes, le candidat propose, en français, l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-catalan.

Lors de la première partie de l'exposé, en catalan, le jury attend la mise en relation des trois documents, à partir d'une problématique commune inspirée par les programmes de l'École primaire et par les compétences du Socle commun. Si l'analyse préalable de chaque document, textuel, iconographique et audiovisuel, est nécessaire, en reliant le fond et la forme selon une méthode adaptée à chaque genre, il faut privilégier, lors du compte-rendu au jury, une présentation synthétique et dynamique du corpus dans son ensemble. On évitera donc la paraphrase et on s'appliquera à mettre les documents en relation.

Le document écrit est depuis la session rénovée de 2022 un extrait d'essai ou d'article portant sur la pédagogie ou la didactique. Les documents iconographique et audiovisuel, pouvant aussi inclure une partie écrite, sont quant à eux destinés à être exploités en classe.

Lors de la deuxième partie de l'exposé, en français, le candidat se projette en classe bilingue, dans une séance ou une séquence selon son choix, lors de laquelle il met en œuvre l'exploitation des documents. Il indique évidemment le cycle et le niveau de la classe envisagés et précise les objectifs et les compétences visés, les dispositifs mis en place. Il détaille la démarche didactique en la situant dans le contexte de l'enseignement bilingue français-catalan, c'est-à-dire en considérant toujours les compétences de communication langagière (en catalan et aussi en français) et aussi les autres compétences spécifiques aux champs disciplinaires mobilisés.

Le jury attend que les candidats s'appuient sur les programmes, démontrent leur connaissance du fonctionnement des classes bilingues (intégration des langues et des disciplines, alternances linguistiques, niveaux du CECRL...) et fassent une proposition raisonnée et argumentée du cycle pour lequel ils envisagent l'exploitation didactique. Ils préciseront aussi quelques dispositifs, outils, stratégies d'intervention, attendus, et modalités d'évaluation.

Les candidats doivent faire part clairement de leurs choix et les relier au contexte d'enseignement, par exemple : « Je vous propose de présenter une séquence de ... en classe de ... ». Le candidat propose ainsi de courts exemples concrets de la construction des compétences des champs disciplinaires les plus opportuns au vu des documents, dans le contexte d'enseignement bilingue à parité horaire ou par la méthode dite immersive. Quant à la nature et valeur de chacun des documents, les candidats doivent se poser la question de l'opportunité de les présenter réellement aux élèves, tels quels ou adaptés, en totalité ou en partie, en fonction du niveau de classe choisi et du projet pédagogique. En ce qui concerne l'extrait d'article ou d'essai spécialisé en didactique ou en pédagogie, le candidat s'y référera pour étayer le choix de ses gestes professionnels au cours de l'exposé ou lors de son argumentation au moment de l'entretien.

Quant aux compétences langagières, qui concernent toutes les disciplines, le jury attend que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches permettant de mobiliser le lexique, la morphosyntaxe et la phonologie en les reliant aux contenus notionnels des champs disciplinaires. Doivent intervenir ici les formulations ou énoncés que l'on attend que les élèves soient en mesure de produire en fonction du niveau de compétence visé. Ces phrases correspondent à des actes de paroles ou types de discours (décrire, expliquer, informer, argumenter, demander, convaincre, déplorer, objecter, distinguer, etc) en accord avec les programmes et le degré de maturité intellectuelle des élèves. Ces énoncés ou formulations expriment concrètement une action ou une position dans la langue cible. En retour, les énoncés attendus des élèves justifient et légitiment le travail en contexte des compétences morphosyntaxiques et lexicales considérées de façon comparatives entre le catalan et le français.

En ce qui concerne les contenus culturels relatifs à la langue cible, de même que pour les contenus notionnels des autres champs disciplinaires, le jury attend du candidat qu'il sache en percevoir les éléments les plus saillants à partir de l'ensemble des documents. En se rapportant aux programmes, il démontrera sa compétence pour leur exploitation didactique.

Enfin, il sera apprécié que les candidats fassent la preuve d'une vision d'ensemble de l'organisation de l'enseignement bilingue, du cycle 1 au cycle 3.

Lors de l'entretien, le candidat précise son propos, démontre ses connaissances et sa capacité à interagir spontanément en catalan. Il peut être invité à lire une partie d'un document composant le sujet, à préciser ses savoirs linguistiques et culturels. Le jury est sensible à la connaissance de la culture catalane, aux spécificités de celle-ci dans le département des Pyrénées-Orientales, et à la mise en relation avec la culture générale. Des comparaisons entre le catalan et le français sont attendues, ainsi qu'une approche plurilingue de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Pour cela, de bonnes bases en grammaire et phonologie des langues française et catalane, en particulier, sont indispensables.

L'épreuve se déroulant en catalan et en français, le jury est particulièrement attentif au niveau d'expression dans chacune des deux langues. Les termes de description linguistique, de didactique et de pédagogie générale sont employés en respectant la forme propre à chaque langue. Le savoir-être des candidats est aussi pris en compte.

Afin de faciliter la correction et la préparation de cette épreuve, le jury a établi quatre critères de réussite, assortis d'indicateurs, à chacun desquels est attribué un quart des points :

Qualité de l'expression orale (exposé et entretien)

Langues catalane et française : Correction morphosyntaxique et phonologique, vocabulaire de spécialité
Organisation et structuration de l'exposé, savoir être lors de l'exposé et de l'entretien

Analyse des documents (exposé et entretien)

Présentation des documents : titre, auteur, source, public, sujet, résumé
Mise en évidence de l'intérêt des documents : culture, linguistique, pédagogie, didactique
Proposition de mise en relation des documents : problématique linguistique et/ou notionnelle
Présentation et analyse dynamique des documents : non linéaire, sans paraphrase

Utilisation des documents en vue d'une séquence ou séance (exposé et entretien)

Objectifs pédagogiques et didactiques
Mise en œuvre des compétences linguistiques et disciplinaires
Propositions précises de mise en activité des élèves avec étayage langagier
Exploitation pertinente des documents en relation avec le projet pédagogique

Connaissances linguistiques et culturelles, pédagogiques et didactiques (exposé et entretien)

Connaissances en langue et culture catalanes, approche comparative et interculturelle
Références à l'approche actionnelle, à la démarche expérimentale
Références à l'alternance des langues et à l'intégration linguistique et disciplinaire
Références pertinentes aux programmes, au socle commun, au CECRL

Pour mémoire, les candidats se référeront à la circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales du 14-12-2021, en particulier la partie III : Renforcer l'enseignement des langues régionales pour les élèves intéressés dans le cadre du bilinguisme.

➤ <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

Commentaires sur les prestations des candidats .

Présentation, analyse et mise en relation des documents.

Le jury a constaté, de la part d'une majorité des candidats, une présentation assez superficielle et une analyse des documents insuffisamment approfondie, pas toujours guidées par la problématisation de l'ensemble du corpus. L'analyse linéaire de chaque document n'est pas en effet la meilleure option d'autant qu'elle induit souvent la paraphrase. Il était donc pertinent de bien faire apparaître, à partir des trois documents, la thématique du corpus et d'organiser cette première partie de l'exposé autour des éléments qui seront exploités dans la deuxième partie à visée didactique.

Deux sujets ont été traités durant cette session 2023.

- Sujet n°1 :

Le document textuel « *Necessitat de poesia en l'educació - Reflexió prèvia* » (Carme Cruelles Rosales, *Comunicació educativa*, n°33, 2020) était un extrait d'une réflexion démontrant la valeur et la richesse du texte poétique qui doit être intégré à l'éducation. Il insistait sur l'intérêt du langage poétique dans l'apprentissage de la langue, en particulier grâce à sa dimension esthétique.

On attendait donc des candidats qu'ils mettent en avant que la poésie offre, à l'oral comme à l'écrit, de multiples possibilités de travail reposant sur les analogies, les métaphores, la morphosyntaxe, la phonologie, les concepts... Le texte les invitait aussi à préciser que le recours au texte poétique permet le travail des autres domaines d'apprentissages, l'art en particulier, grâce à une approche interdisciplinaire.

Le second document « *Experimentant Brossa* » (image d'un diaporama de Miriam Turró - Universitat Ramon Llull de Barcelone adapté par Susanna Peidro i Sutil, école Arc Iris de Barcelone, 2014), proposait une activité de reconstruction d'un poème-calligramme de Joan Brossa, à partir d'étiquettes mêlées reprenant chacune un vers qu'il fallait réorganiser en appliquant les règles du jeu de domino.

Si l'aspect ludique de cette activité favorisant l'enrôlement des élèves a été souligné par plusieurs candidats, les objectifs et compétences qui pouvaient lui être associés (syntaxe, phonologie, contrastivité entre les langues, etc) n'ont été qu'évoqués, sans être réellement développés ou illustrés par des exemples concrets pouvant être proposés en classe.

Quant au document audiovisuel, « *Jo tinc una caseta* » (Poème de Ramon Folch i Camarasa dit par Montserrat Sobrevias, école Gianni Rodari, Palma, Mallorca, 2020), il présentait l'oralisation d'un texte poétique avec l'appui d'images manipulées par la récitante.

Les candidats ont en général relevé l'intérêt pédagogique et didactique de cet outil permettant de faciliter la compréhension, l'acquisition et la mémorisation du lexique et de la syntaxe et également la mise en évidence de l'esthétique du texte poétique marquée par quelques particularités phonologiques.

Au final, il était attendu que les candidats organisent la présentation et l'analyse du corpus autour de l'intérêt didactique et pédagogique de la poésie : richesse et esthétique du texte poétique, notamment dans le cadre d'une classe bilingue avec des temps d'observation et de contrastivité bénéfiques pour les deux langues. Outre le travail sur la langue écrite, il était indispensable de faire référence à des activités sur la langue orale pouvant être menées au travers d'ateliers sur la mémorisation, la phonologie ou la diction.

- Sujet n°2 :

Le document textuel « *Consideracions generals de l'àrea d'educació física* » (Generalitat de Catalunya, 2016) rappelait l'importance de l'Education Physique et Sportive à l'école pour la socialisation des élèves

et donnait des orientations pour la construction de séances dans ce domaine d'apprentissage afin de favoriser la coopération, l'expérimentation et la motivation.

Les candidats ont en général manqué d'analyse synthétique pour ce document.

Le second document « *Tombar bitlles* » (Georgina Capel, Maria Pau Teixidor, Carla Rosés, L'escola immersiva i l'escola bilingüe : El pati com a espai comunicatiu d'aprenentatge ; Perpignan, 2013) présentait un jeu traditionnel de quilles pouvant être proposé dans le cadre d'une activité d'EPS. Celui-ci était composé d'une partie contenant la liste des informations relatives aux objectifs, au public ciblé, au matériel, au temps de jeu et au vocabulaire ciblé. Une seconde partie énonçait les modalités et règles du jeu, au travers d'un texte. Enfin, une illustration venait compléter le tout.

Cet exemple d'activité ponctuelle d'EPS était l'occasion, pour les candidats, de faire référence aux préconisations institutionnelles relatives à la « *Généralisation des 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) à l'école primaire* » (textes officiels du 28 juillet 2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENE2220806N.htm>). Malheureusement, seul un candidat s'y est référé.

Dans le troisième document audiovisuel « *Vull ser casteller* » (Ambauka, 2014) un film d'animation illustre une chanson relatant la volonté d'une jeune fille de devenir « *castellera* » et de participer donc à la construction de tours humaines. Si ce document était l'occasion de démontrer des connaissances autour de cette manifestation culturelle et traditionnelle des Pays catalans, il était bien évidemment également important de faire du lien avec l'EPS et l'EMC et les valeurs qui peuvent s'y rattacher : entraide, coopération, respect des règles, respect d'autrui, etc. Cet aspect a été éludé par une partie des candidats.

Au final, il était attendu que les candidats organisent la présentation et l'analyse du corpus autour de l'intérêt didactique et pédagogique des activités d'éducation physique et sportive en classe bilingue et fassent explicitement référence à l'intégration linguistique et disciplinaire appliquée à ce domaine.

Utilisation des documents en vue d'une séance ou d'une séquence en classe bilingue :

Chacun des corpus a été correctement associé au cycle 2 ou 3.

Le premier document de chaque sujet n'avait pas à être soumis aux élèves ; aucun candidat ne l'a fait. En revanche, ces textes étaient utiles pour problématiser le projet pédagogique de la séquence ou de la séance et pour le déployer dans le cadre de la double intégration entre les langues d'enseignement et les disciplines non linguistiques. Outre le travail sur la lecture, l'écriture, l'expression orale, le premier sujet invitait à travailler sur la culture littéraire et artistique tandis que le deuxième convoquait des activités physiques et langagières en relation avec l'EPS.

Les documents 2 et 3, destinés aux élèves et éventuellement adaptés par l'enseignant, invitaient à relier les thématiques abordées à des situations d'enseignement propices aux échanges (explication, justification, voire argumentation...).

Cette nécessité d'intégration linguistique et disciplinaire (de type EMILE) n'a pas été suffisamment prise en compte par les candidats dans leurs propositions pédagogiques et didactiques. En effet, seulement l'un d'entre eux a proposé, pour le sujet n°2, un projet de séquence réaliste qui s'appuyait sur les expériences vécues durant les stages et qui intégrait réellement la langue et les contenus disciplinaires d'EPS.

Les propositions pédagogiques reposaient le plus souvent sur la présentation d'une séquence et sur le développement d'une séance. Cela n'est satisfaisant qu'à la condition que les objectifs soient clairs et qu'il n'y ait pas d'incohérences entre la méthodologie proposée et les attendus linguistiques ou notionnels annoncés. Afin de proposer une utilisation des documents la plus concrète possible, les candidats ont aussi la possibilité de se limiter à la présentation d'une seule séance et de n'exploiter que partiellement, mais précisément, qu'une partie de chacun des documents pour la classe.

Les objectifs linguistiques ont trop souvent été mis en œuvre en vue de l'acquisition ou de l'accumulation de lexique non associé à des énoncés : cela ne permet pas un réel bénéfice langagier. On attend, au contraire, un enrichissement lexical articulé au travail de la syntaxe de la langue orale et écrite.

En effet, de nombreuses possibilités de reproduction et de variation d'énoncés étaient envisageables à partir des documents 2 et 3. On attendait par exemple des tâches de production d'énoncés reposant sur les types de discours utiles à la tâche finale, par exemple :

- formulation de l'obligation et de la cause : *Ho cal posar / S'ha de posar aquí perquè / ja que se sent el mateix so.* (sujet 1 : poésie)

- formulation de l'opinion et de la cause : *Crec que hem guanyat perquè / ja que hem cooperat.* (sujet 2 : EPS)

Peu de propositions recourant à une approche actionnelle et aboutissant à une tâche finale ont été faites. Un écueil à éviter est la proposition d'une succession d'activités dans un contexte culturel donné (*Els castellers*, par exemple, sujet 2) sans objectifs pédagogiques et didactiques précis adossés à une ou plusieurs disciplines.

Pour le sujet n°1 relatif à la poésie, seulement un candidat a proposé une démarche actionnelle, sans toutefois donner des exemples de mise en pratique des objectifs linguistiques énoncés. Il semblait pourtant évident que la participation au concours académique de poésie pouvait susciter un projet de création de poèmes à partir, comme dans le sujet 1, de la structure en jeu de domino : le dernier mot d'un vers est repris au début du vers suivant d'un poème descriptif. On pouvait envisager aussi la réalisation de capsules vidéo à partir des poèmes créés, comme le suggérait le document 3.

Pour chaque sujet, si le document 3 audiovisuel se prêtait par nature à une phase d'écoute guidée, le lien avec l'écrit n'était pas à négliger. C'était notamment le cas pour le sujet n°1 qui présentait un poème oralisé par une enseignante, avec appui d'étiquettes favorisant la compréhension et l'acquisition du lexique. Un travail de manipulation, d'observation et de comparaison des mots et des phrases a été souvent proposé afin de renforcer les deux langues d'apprentissage.

Enfin, un projet de séance et de séquence à fortiori doit comporter le travail de plusieurs activités de communication langagière (comprendre, lire, écrire, interagir) et considérer aussi l'évaluation. Les candidats doivent expliciter davantage comment ils aident les élèves dans leurs apprentissages et comment ils vérifient leurs acquisitions.

Cette partie de l'exposé étant éminemment pratique, les candidats doivent aussi faire reposer leur projet pédagogique sur les préconisations institutionnelles et les textes officiels relatifs à l'enseignement bilingue : circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales du 14-12-2021 ; Document-cadre pour l'organisation des enseignements dans les cursus bilingues français catalan du 1er degré public, DSDEN66. Il en va de même pour les orientations relatives aux domaines disciplinaires abordés dans les corpus : EPS et APQ, EMC par exemple.

Qualité de la langue orale, connaissances linguistiques et culturelles :

La qualité de l'expression spontanée en langue catalane lors de l'entretien a été très satisfaisante pour la plupart des candidats. Certains, cependant, ont montré quelques faiblesses en particulier sur l'emploi des temps du passé en catalan (*passat perifràstic* à distinguer toujours du *perfet*) calqué sur le français (passé simple considéré souvent comme l'équivalent du passé composé).

Quant aux connaissances grammaticales, les candidats doivent encore consolider leurs acquis. Ils veilleront à avoir une approche contextualisée et contrastive du catalan et du français. Cette faiblesse explique le manque d'inventivité des candidats lorsqu'il s'est agi de faire travailler les élèves sur la variation et la création d'énoncés langagiers et de leur proposer en conséquence un étayage et un accompagnement méthodologique.

Il est regrettable aussi que certains candidats ne connaissent pas les règles élémentaires de la métrique et des rimes en catalan : prise en compte de la dernière syllabe tonique du vers.

Les candidats s'appliqueront aussi à être davantage curieux des ressources qu'offre le milieu environnant. L'utilisation des médias en catalan, l'accueil d'intervenants extérieurs locuteurs en catalan pouvaient tout à fait contribuer à la variété des projets pédagogiques portant sur la poésie et l'éducation artistique, l'éducation physique et sportive, l'enseignement moral et civique.

2. OCCITAN

Analyse de l'épreuve :

- 16 candidats présents (6 pour l'enseignement public, 10 pour l'enseignement privé).
- 2 commissions mêlant public et privé.

Pour cette épreuve les candidats ont à traiter un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitane et pouvant comporter des documents à visée pédagogique. L'analyse qu'ils doivent présenter au jury en occitan dure 15 minutes maximum.

La présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement est ensuite à expliciter.

Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'entretien en occitan avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

En s'appuyant sur les documents, les candidats doivent développer leur propos. Les sujets proposés par le jury sous forme de dossier sont volontairement riches et complexes. Il ne s'agit en aucun cas de la part du jury de déstabiliser les candidats mais bien de donner, à ceux qui ont préparé sérieusement le concours, la possibilité de proposer un exposé personnel et argumenté. Les thèmes abordés dans les sujets des épreuves se prêtent à une mise en relation de leur caractère général ou universel avec des singularités occitanes à travers lesquelles ils peuvent s'exprimer.

La lecture du dossier doit commencer par une appropriation de la consigne et des documents.

Les candidats doivent ensuite s'interroger sur les enjeux d'apprentissage, les difficultés que pourront rencontrer les apprenants. Un premier temps d'expression orale en continu permet de juger les capacités d'argumentation et de reformulation, d'apprécier l'aisance et la richesse de la langue parlée mais aussi l'aptitude du candidat à bâtir un développement structuré. Cette première phase d'expression permettra également au jury, lors de la présentation des documents par exemple, d'apprécier la culture du futur lauréat. Ce dernier devra mettre en relation les trois documents, les expliquer. Dans un deuxième temps, le postulant proposera en français une séance ou une séquence bâtie à partir des documents explicités dans la première partie. Il est attendu du candidat qu'il expose clairement ses objectifs d'enseignement en s'appuyant sur les programmes, ses choix pédagogiques guidés par une réflexion didactique.

L'entretien avec le jury consiste en une production orale en interaction. Le jury est particulièrement sensible à la capacité du candidat à répondre sur le ton de l'entretien, en s'appuyant naturellement sur la formulation des questions posées par le ou les interlocuteurs en occitan. Le niveau de langue s'apprécie à la richesse du vocabulaire disponible, à l'emploi spontané et pertinent de tournures idiomatiques, à la correction et à la souplesse de la syntaxe ainsi qu'à la maîtrise des conjugaisons.

Les sujets peuvent comporter des passages en variante dialectale autre que languedocienne. Pour ce qui concerne la production orale, rappelons que les candidats ont le choix du dialecte qu'ils souhaitent utiliser. Les trois parties de l'épreuve permettent d'évaluer le degré de compréhension des documents proposés et la capacité du candidat à les intégrer de manière didactique.

Lors de cette épreuve orale, sont également pris en compte les aspects pragmatiques de la communication : posture du locuteur, intonation et expressivité, placement de la voix, clarté du propos, capacité à mobiliser l'attention et l'intérêt de l'interlocuteur, ...

Les sujets proposés aux candidats lors de cette session étaient les suivants :

- **Le sujet 1** : Le dossier amenait à une réflexion sur la Discipline Non Linguistique, histoire, en cours d'occitan. Il était constitué d'un document extrait de « Enseigner en DNL », (*Association des professeurs d'Histoire Géographie*) d'Anne Laure Liéval, d'un document intitulé, La Bastida, d'après *Wikipedia*, d'une illustration d'un marché médiéval, issue de la revue *Plumalhon*, d'une chanson traditionnelle extraite de Chansonnier totémique languedocien, Marie-José Fages Lhubac et Josiane Ubaud, et d'un document audiovisuel, extrait du clip Al Mercat, réalisé par le groupe Coriandre.

- **Le sujet 2** questionnait le candidat sur la problématique des albums de littérature de jeunesse en cours de langue et notamment en occitan.

Le dossier était composé d'un article extrait de Enseigner l'occitan au cycle 3, ouvrage collectif, SCEREN-CRDP, académie de Montpellier, ouvrage collectif coordonné par Claire Toreilles, de trois documents iconographiques issus de Contes del drac, CRDP Midi-Pyrénées et enfin d'un document audiovisuel, Lectura del conte de l'enfant polit de Joan Bodon par Eric Astie.

- **Le sujet 3** abordait l'apprentissage intégré des savoirs disciplinaires et linguistiques.

Le document textuel un était un extrait de « Les disciplines dans l'enseignement bilingue- Apprentissage intégré des savoirs disciplinaires et linguistiques » de G. Steffen, le deuxième document textuel, « Lo tambornet un espòrt occitan » était tiré de « Dorsièr CIRDOC, Institut de cultura occitana ».

Quant au document audiovisuel, il s'agissait d'un film documentaire extrait de la Maleta occitanica, CIRDOC.

Les candidats étaient invités à présenter une analyse des documents proposés enrichie de leurs connaissances personnelles didactiques et culturelles.

Quelques remarques suite à l'épreuve:

Nous rappelons encore qu'il est attendu des candidats qu'ils répondent aux questions présentes sur le sujet : « Presentatz, analisatz e metetz en relacion los documents **(en occitan)** », « Proposez l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-occitan **(en français)** ».

Nous conseillons aux candidats d'accorder une attention particulière à la problématisation et à la construction d'un plan permettant une présentation rigoureuse, construite. Cette réponse aux attentes du sujet permettra aux candidats d'éviter les digressions hors propos.

Le jury a parfois pu déplorer une présentation et une utilisation superficielles des documents sans prise en compte de leur nature (origine, auteur, date...) avec pour conséquence un manque de contextualisation culturelle. Nous rappelons ici qu'une bonne culture générale (et pas exclusivement occitane) est attendue d'un futur professeur des écoles. Une mise en convergence des documents est donc à privilégier, il ne peut être question de leur présentation successive.

Un manque de connaissance de la didactique des langues et des textes officiels régissant l'enseignement des LVR a parfois été noté (Circulaire de 2021, Conventions, Plan langues ...). C'est particulièrement regrettable pour de futurs enseignants de cursus bilingue à parité horaire ou immersif.

Les questions du jury permettent au candidat d'apporter des précisions sur la présentation et sont de nature à provoquer une expression plus personnelle, à vérifier le degré d'autonomie et de culture générale. Rappelons toutefois que ce ne sont pas des connaissances exhaustives et approfondies liées à la thématique abordée par les documents qui sont d'abord évaluées mais bien les compétences linguistiques communicationnelles mises en œuvre. Le document n'est pas dans cet exercice un objet d'étude spécialisée mais un support permettant de créer une véritable séance ou séquence d'enseignement.

Il est à souligner que, lors de l'entretien, la différence se marque aisément entre un locuteur régulier de la langue et un locuteur occasionnel. Il faut en tirer les conséquences qui s'imposent au niveau de la préparation à l'épreuve. La richesse de la langue utilisée (lexicale, grammaticale, l'emploi de locutions par exemple) est un élément important pris en compte dans l'évaluation.

En résumé, le candidat doit donc montrer qu'il connaît des expressions, des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient ; qu'il est capable d'adopter une attitude réflexive ; qu'il a une capacité à se décentrer de la séance ou de la séquence présentée afin de pouvoir proposer des réajustements à partir du questionnement du jury ; qu'il connaît les textes officiels et les savoirs savants sous-jacents.

Il doit encore utiliser un lexique professionnel maîtrisé, argumenter par des apports didactiques et pédagogiques, faire montre de capacités d'analyse, être capable de se décentrer de son propre exposé pour élargir le propos et préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, le plan Langues....

Pour les questions de maîtrise et correction linguistiques, nous pouvons conseiller les ressources suivantes:

- Plusieurs outils en ligne sont à connaître et à utiliser:

✓ Congrès permanent de la *lenga occitana* :

➤ <http://locongres.org/>

Ce site propose un dictionnaire français-occitan, multidictionnaire modulable composé de plusieurs variétés de langue, ainsi qu'un conjugueur «Verb'Oc».

La rubrique « Punts de lenga » donne des éléments intéressants de langue occitane.

➤ Le traducteur automatique en ligne :

<https://revirada.eu/>

➤ La synthèse vocale en langue occitane :

<https://votz.eu/>

✓ *Acadèmia occitana, consistòri del gai saber* :

➤ <http://www.academiaoccitana.eu/>

On notera particulièrement à la rubrique «L'occitan uèi» les apports concernant le lexique, la morphologie des mots de formation savante ou semi-savante et les mots invariables.

- Le "Diccionari ortografic, gramatical e morfologic de l'occitan" de Josiana Ubaud

Edicions Trabucaire 2011 est aussi un outil de référence très utile, notamment pour ce qui est du lexique scientifique. Pour le lexique populaire qui connaît des formes plus variées, les préconisations de l'auteur peuvent s'adapter facilement aux différentes variétés d'occitan. S'agissant des variations de l'occitan, leur connaissance est demandée non pas du point de vue de l'étude linguistique mais pour une compréhension pragmatique des textes écrits ou oraux proposés. Pour cela, les grands traits qui caractérisent le gascon et le languedocien doivent être connus. On peut se reporter par exemple au dossier "L'occitan, une langue, une histoire, une littérature" de l'Université Montpellier 3-Université Ouverte des Humanités:

➤ <http://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/>

(Une langue > Origine, espace et dialectes)

Bien entendu, un des entraînements à l'acquisition de cette compétence consiste à lire des écrits littéraires ou informatifs dans différentes variétés de façon à acquérir des automatismes de compréhension.

Signalons aussi comme outils d'entraînement dans ce domaine les publications du CAP'OC – Canopé :

➤ <http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc/>

- les manuels scolaires en version languedocienne et gasconne (Sciences, Mathématiques, Géographie, ...)

- les albums jeunesse édités en plusieurs versions, notamment les contes en ligne.

- L'ouvrage «Chercheurs d'oc» édité par le CRDP de Midi-Pyrénées donne une vision d'ensemble.

Pour la connaissance des textes officiels, le futur candidat gagnera à consulter les pages suivantes :

➤ <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm>

➤ <http://eduscol.education.fr/D0067/ceclr.htm>

➤ <https://eduscol.education.fr/document/2294/download>

Pour conclure, nous réitérons les conseils suivants afin que les candidats approfondissent leur aptitude à la communication en occitan, notamment leurs compétences de production, ainsi que leur connaissance de la culture occitane et de la didactique du bilinguisme :

- Lire des œuvres littéraires et des articles en occitan (enrichissement du lexique et de la syntaxe, compréhension des variétés de langue, connaissances culturelles, ...).
- S'exercer régulièrement à l'exercice de la traduction. La maîtrise d'un tel exercice nécessite un travail spécifique et une pratique régulière.
- Ecouter des enregistrements, émissions de télévision, de radio, des collectages..., ce qui permet aussi, en plus de l'imprégnation linguistique, d'enrichir les connaissances culturelles,
- Pratiquer la conversation en occitan fréquemment, le plus possible avec des locuteurs confirmés,
- Consulter les outils de correction de la langue (dictionnaires bilingues, orthographiques, grammaires, ...).
- Lire des ouvrages ou des articles scientifiques sur la didactique des langues et sur la didactique de l'enseignement en langue 2.
- Il est recommandé de ne pas négliger de lire et écrire en français. La bonne maîtrise du français est indispensable à tout futur enseignant.

Le CRPE spécial occitan reste un concours exigeant et demande que toutes les épreuves soient préparées avec rigueur.

Il est indispensable de se doter d'une solide culture générale occitane. « Le travail sur la langue est indissociable de celui sur la culture » et on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité géographique, sociale et donnent sens aux activités langagières. De même, le candidat devra avoir de solides connaissances sur la didactique des langues.

2.4 Épreuve facultative de langue vivante étrangère

D'une manière générale, les candidats sont bien préparés à la gestion formelle de l'épreuve (respect du temps notamment) et savent structurer leur propos. L'exploitation et l'analyse approfondie des documents aident les candidats à respecter le cadre chronométré de l'épreuve. Un regard critique sur le document proposé est tout à fait possible. Par ailleurs, les candidats ont une bonne connaissance de la démarche d'enseignement en langue vivante : structure des séances, progressivité des apprentissages, évaluations, mise en activité langagière effective des élèves, activités ludiques et aspects culturels. La description d'activités de phonologie réalisées par les élèves permet d'illustrer les propos du candidat. De même, la connaissance des outils visant à développer l'autonomie des élèves est une plus-value pour un meilleur ancrage dans les pratiques de classe. En revanche, les objectifs doivent être clairement définis, les liens interdisciplinaires et l'hétérogénéité des élèves ne sont pas toujours pris en considération. Ainsi, il est attendu que l'identification des besoins des élèves constitue un élément central dans la construction des séances de même que l'adaptation au niveau de classe envisagé.

Cette épreuve a été l'occasion pour certains candidats de valoriser une expérience professionnelle à l'étranger, pour d'autres de présenter leur intérêt pour les langues vivantes étrangères. La préparation en amont du concours est vivement conseillée et notamment en s'interrogeant sur le lien entre son propre rapport à la langue et sa motivation à l'enseigner. Le jury souligne la qualité des échanges avec les candidats, notamment lorsqu'ils sont en capacité de faire des liens avec les textes officiels et ressources (Bulletin Officiel, CECRL, plan langue, Eduscol...) ou de citer des références culturelles ou historiques. Les candidats se sont bien adaptés aux différents formats des sujets proposés (extrait d'album, comptine, illustration, documents audio ou audio-visuels...). En ce qui concerne la maîtrise de la langue vivante étrangère, il est apprécié un usage correct des temps, une précision phonologique et une connaissance du lexique lié à la pédagogie. Il est possible de préparer en amont les structures argumentatives à intégrer à son propos et l'utilisation du dictionnaire lors de la phase de préparation peut être utile dans ce cadre.